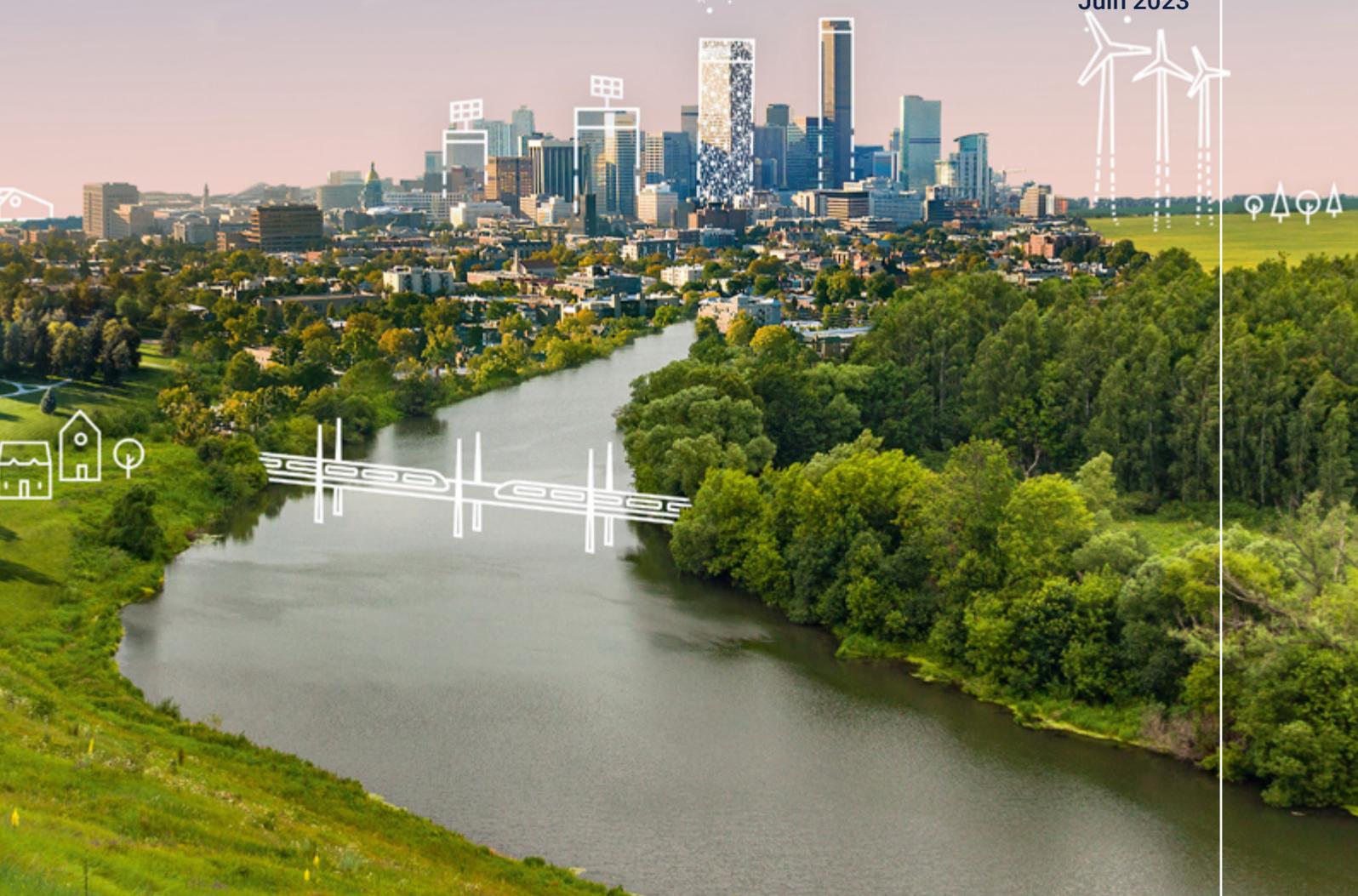


Agir en investisseur responsable 2022

Rapport de durabilité
(Article 29-LEC)

Juin 2023



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Ce document n'est pas une communication promotionnelle. Ce document est un rapport d'activité qui n'est pas destiné à promouvoir le(s) fonds mentionné(s). Ce document ne constitue pas une offre ou toute autre forme d'invitation à acheter des actions des fonds mentionnés, dans quelque juridiction que ce soit.

Un affilié de

- Le décret d'application de l'article 29 de la loi Énergie-Climat, publié le 27 mai 2021, réaffirme le rôle pionnier de la France en matière de finance durable.
- Dépassant les obligations de transparence fixées par la réglementation européenne, il porte de fortes ambitions en matière de climat, de biodiversité comme de gestion des risques ESG (Environnemental, Social, Gouvernance), en même temps qu'il inscrit la place de Paris dans une logique d'amélioration continue.
- Le présent rapport de durabilité entend ainsi démontrer que la création de valeur sociale et environnementale, indissociable d'une performance financière long terme, se trouve au cœur de l'ensemble des activités et des projets de Mirova
- Au-delà du simple exercice de conformité, la publication de notre rapport est pour nous l'occasion de démontrer que les enjeux de développement durable, le climat et la biodiversité en tête, sont placés au cœur de nos politiques d'investissement.
- L'Accord de Kunming-Montréal, adopté au mois de décembre 2022, offre à Mirova l'opportunité de présenter sa stratégie d'alignement avec les objectifs mondiaux en matière de biodiversité.
- L'année 2023 a ceci de particulier que, en plus de marquer l'entrée en vigueur de l'ensemble des dispositions du décret d'application de l'article 29-LEC, nous publions pour la première fois notre part verte. L'objectif ici est bien de rendre compte de la création d'impact social et environnemental recherchée par notre approche, parallèlement à la réalisation d'une performance financière.



Agir en investisseur responsable 2022

Rapport de durabilité (Article 29-LEC)

Mirova, investisseur au service d'une économie plus durable et inclusive 4

Informations issues des dispositions de l'Article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat 8

A | Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance 9

B | Moyens internes déployés par l'entité 17

C | Prise en compte des critères ESG dans la gouvernance de l'entité 20

D | Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre 22

E | Alignement avec la taxonomie européenne et politique relative aux combustibles fossiles 31

F | Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris 33

G | Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme en matière de biodiversité 38

H | Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques et méthodologie 46

I | Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR) 49

Mirova, investisseur au service d'une économie plus durable et inclusive

« Notre thèse est l'idée qu'un marché s'ajustant lui-même était purement utopique. Une telle institution ne pouvait exister de façon suivie sans anéantir la substance humaine et naturelle de la société, sans détruire l'homme et sans transformer son milieu en désert. », K. Polanyi, *La Grande Transformation* (1944)

Mirova est un investisseur responsable par conviction autant que par raison. Il n'est pas d'investissement durable, offrant rendement financier et impacts positifs à long terme, qui ne prenne en compte les enjeux sociaux, environnementaux et de gouvernance. Mirova¹, société de gestion née au sein de Natixis il y a 10 ans, embrasse pleinement cette philosophie. A l'origine de notre création, elle dicte nos objectifs, irrigue nos stratégies d'investissement et mobilise l'ensemble de nos énergies. Cette philosophie trouve une traduction opérationnelle et contraignante dans la gouvernance et la stratégie de Mirova. Elle a été gravée dans le marbre par l'adoption, en 2020, du statut de société à mission². Notre raison d'être, « contribuer à une économie plus durable et plus inclusive », se manifeste par la poursuite de cinq objectifs :

1

Faire de l'impact positif un objectif systématique de nos stratégies d'investissement

2

Cultiver et approfondir nos expertises sociales et environnementales

3

Innovier en permanence sur nos produits et approches, toujours au service de l'impact

4

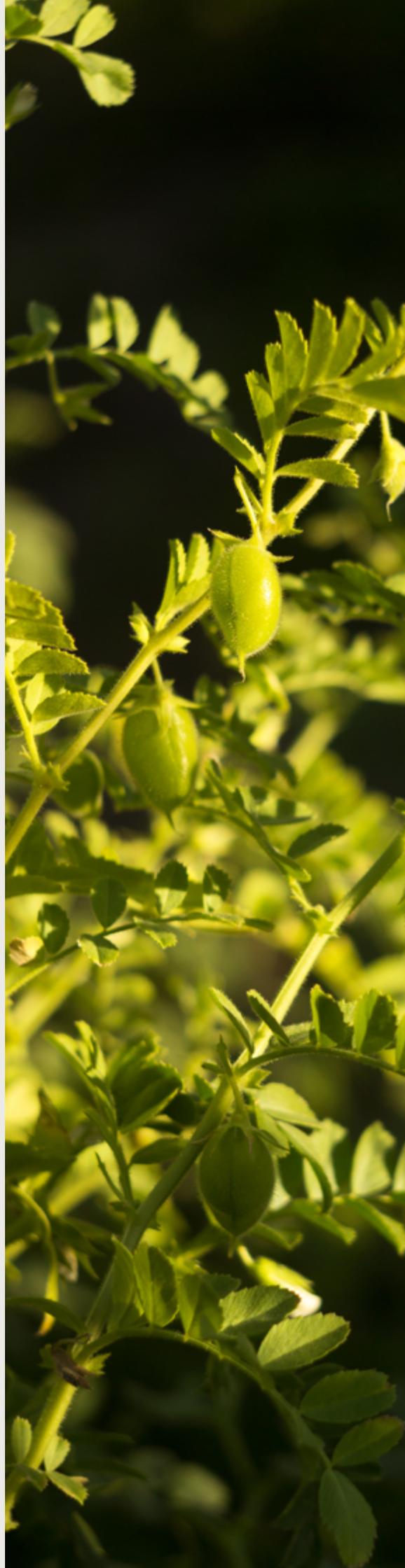
Accompagner nos parties prenantes dans leur transformation vers une économie et une finance durable

5

S'appliquer les standards environnementaux et sociaux que Mirova défend.

1 Jusqu'en 2014, Mirova faisait partie d'Ostrum AM, auparavant Natixis AM. Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers basée à Paris. Mirova a commencé par opérer aux États-Unis (et gérer la stratégie Global Sustainable Equity) par le biais d'Ostrum Asset Management U.S., LLC (Ostrum AM U.S.), puis Mirova US LLC (une filiale implantée aux États-Unis, détenue entièrement par Mirova) à partir du 28 mars 2019.

2 pour plus d'information, merci de vous référer à la page 6



RECHERCHE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL POSITIF ET DE PERFORMANCE FINANCIÈRE



1. Jusqu'en 2014, Mirova faisait partie d'Ostrum AM, auparavant Natixis AM. Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers basée à Paris. Mirova a commencé par opérer aux États-Unis (et gérer la stratégie Global Sustainable Equity) par le biais d'Ostrum Asset Management U.S., LLC (Ostrum AM U.S.), puis Mirova US LLC (une filiale implantée aux États-Unis, détenue entièrement par Mirova) à partir du 28 mars 2019. 2. Le 20 juin 2022, Mirova a annoncé l'acquisition de SunFunder, société de gestion de dette privée qui finance des projets liés aux énergies renouvelables en Afrique et en Asie. *Au 30 septembre 2022, il y avait 162 employés de Mirova et 23 employés de Mirova SunFunder. **des fonds exclusivement gérés par Mirova / Mirova US. *** Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE. Pour plus d'information sur SFDR, veuillez vous référer à la fin du document. ****Correspond aux plans d'actions mis en place pour respecter l'Accord de Paris, c'est à dire la hausse qu'il ne faut pas dépasser pour la température moyenne de la planète entre 1850 et 2100. Limites internes non contraignantes. Mirova peut changer ces limites à tout moment sans préavis. L'impact carbone des investissements (hors gestions Solidaire et Capital naturel) est calculé à partir d'une méthode propriétaire pouvant comporter des biais.

Source : Mirova et ses affiliés, au 31 décembre 2022. Mirova US LLC gère 7,9 milliards € / 8,4 milliards \$ au 30 décembre 2022.

Pour mettre en musique cette vision, Mirova s'appuie sur une équipe de 197⁴ collaborateurs déployant leur énergie dans quatre directions :

L'investissement dans des entreprises en transition et dans les projets et entreprises permettant d'apporter des solutions à la crise environnementale : la recherche, afin d'optimiser notre gestion et défricher de nouveaux territoires et thèmes d'investissements ; l'engagement actionnarial, individuel comme collectif, auprès des entreprises et des régulateurs ; l'influence de la communauté financière.

Enfin, dans le prolongement notre mission, Mirova Foundation, créée au mois de décembre 2020, soutient, via la philanthropie, des projets d'intérêt général innovants, en France ou à l'international. En écho à la raison d'être de Mirova, les projets soutenus répondent à trois types d'enjeux, souvent interconnectés : la restauration des écosystèmes et la préservation de la biodiversité, l'adaptation et la lutte contre le changement climatique et l'inclusion sociale et le bien-être des populations.

En 2022, Mirova Foundation a soutenu 15 projets pour un montant cumulé de 1 496 000 euros.

3 Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

4 Source : Mirova, au 31 décembre 2022

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Label B Corp™

Société à mission, Mirova s'est engagée en 2020 dans le processus de certification B Corp™. Le label, reconnu internationalement, témoigne également de notre engagement environnemental et social. Il constitue en outre un outil d'identification de nos forces et de nos axes de progrès qui entretiennent notre dynamique de progrès continu. Notre rapport est disponible sur le site internet du [Label B Corp™](#).

Avec une note de 113.9 sur 200, Mirova se positionne très au-delà du minimum de 80 points requis par le label, certifiant ainsi d'une exigence vis-à-vis de nous-mêmes et d'exemplarité envers l'ensemble de nos parties prenantes, qu'il s'agisse de nos clients, de nos fournisseurs et partenaires, des entreprises et projets que nous finançons, de notre écosystème, de nos collaborateurs ou de notre actionnaire.



Source : Mirova, au 31/12/2022



QU'EST-CE QUE LE LABEL B-CORP™ ?

Créé en 2006, le label B-Corp™ certifie les entreprises privées qui intègrent dans leur mission, leur modèle économique, leurs effectifs, leurs produits ou services, des objectifs sociaux, sociétaux et environnementaux.

A la différence des autres labels existants (ISO, UN Global Compact, etc.), le label B-Corp™ ne repose pas sur des engagements ou la mise en place de systèmes de management mais sur la démonstration que l'entreprise produit un impact positif, via ses activités et ses opérations, sur cinq piliers : la collectivité, les clients, l'environnement, la gouvernance et les collaborateurs.

Le label s'obtient à la suite de la réponse à un questionnaire en ligne, le « Business Impact Assessment » et d'une évaluation indépendante, conduite par un tiers et se traduisant par une note, laquelle confère ou non le label.

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Mirova récompensée en 2022-2023

Les nombreux prix et distinctions reçus depuis sa création prouvent que Mirova tient autant qu'elle promet. En 2022-2023, nous avons obtenu les distinctions suivantes :

B CORP*/ ** BEST FOR THE WORLD™ 2021 DANS LE DOMAINE «CLIENTS»

Mirova désignée parmi les B Corps « les meilleures pour le monde » (« Best for the World™ ») de 2021 sur le pilier « Clients », pour le développement de solutions d'investissement à fort impact pour les investisseurs. Les Best for the World™ sont des entreprises B Corp ayant obtenu, dans un ou plusieurs des cinq domaines d'impact évalués et au niveau mondial, un score leur permettant de compter dans les 5% des entreprises les mieux notées. Mirova a été reconnue sur le pilier « Clients », pour le développement de solutions d'investissement à fort impact pour les investisseurs.

H&K RESPONSIBLE INVESTMENT BRAND INDEX™** (RIBI)

Les résultats de Mirova dans le cadre de cette étude annuelle témoignent de sa capacité à refléter sa démarche responsable au cœur de sa marque :

- ▶ n°1 du classement mondial des boutiques de gestion les mieux notées (+ 2 places par rapport à 2020)
- ▶ Mirova figure à nouveau parmi les « Avant-Gardistes » : un statut très élitiste car seuls 16% des participants l'obtiennent
- ▶ n°2 sur 10 au top des sociétés de gestion françaises les mieux notées (+ 1 place par rapport à 2020)
- ▶ n°5 sur 10 dans le top des sociétés de gestion d'Europe continentale (hors UK) les mieux notées (+ 1 place par rapport à 2020)
- ▶ n°7 sur 10 au top des sociétés de gestion les mieux notées mondialement

IMPACT ASSETS 50** 2021

Pour la cinquième année consécutive, Mirova et sa plateforme dédiée au capital naturel ont été distinguées pour leur approche de l'impact en matière d'investissement dans le capital naturel et ont été inscrites sur la liste ImpactAssets 50.

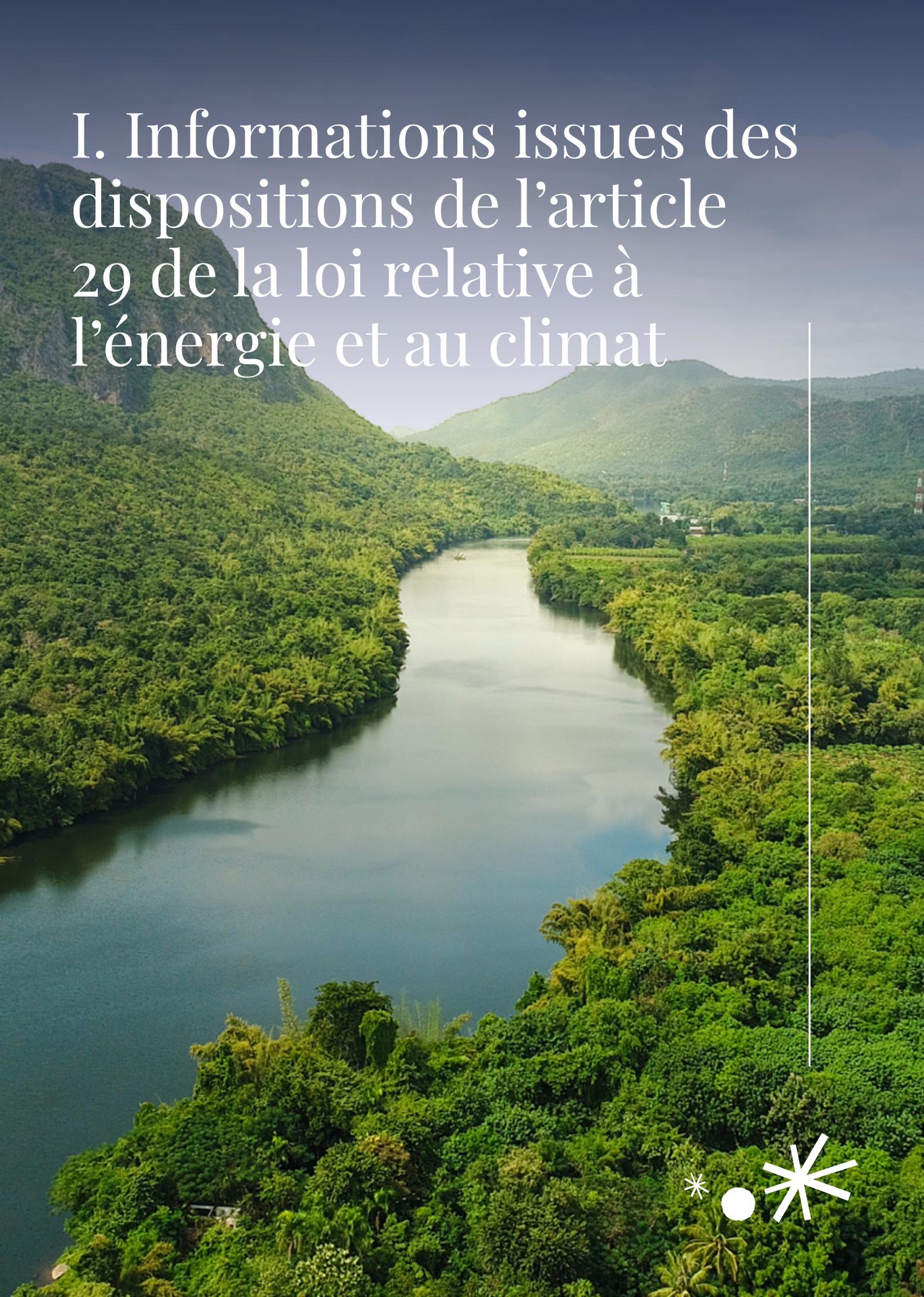
SUSTAINABLE INVESTMENT AWARDS** 2021

À l'occasion des Sustainable Investment Awards 2021 (SIA 2021), Environmental Finance a décerné à Mirova, spécialiste de l'investissement durable, le prix «Real assets manager of the year» pour la deuxième année consécutive, pour ses activités sur les solutions basées sur la nature et les infrastructures d'énergie renouvelable. Son cinquième fonds dédié au financement des infrastructures de transition énergétique a également été récompensé par le prix «Renewables fund of the year».

Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

I. Informations issues des dispositions de l'article 29 de la loi relative à l'énergie et au climat



A | Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

En septembre 2015, les Nations Unies ont adopté l'Agenda 2030. Ce programme est fondé sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD), déclinés en 169 cibles, ayant toutes vocation à traiter les principales problématiques environnementales et sociales de notre temps. Dès 2016, nous avons fait le choix de nous appuyer sur ce programme pour définir notre démarche d'investissement responsable.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

	Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde		10 Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre
	Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable		Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables
	Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge		Établir des modes de consommation et de production durables
	Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie		Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions
	Égalité des genres : parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles		Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
	Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable		Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable		Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous
	Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous		Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser
	Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation		

Ce choix nous est apparu comme une évidence car les ODD sont alignés avec la philosophie de Mirova, élaborée avec l'ambition suivante :

- Intégrer les enjeux environnementaux et sociaux au sein d'un cadre exhaustif, valable pour toutes les économies, et ce quel que soit leur niveau de développement ;
- Appliquer ce cadre de référence à toutes les questions de développement durable ainsi qu'à l'ensemble des acteurs : il est valable non seulement au niveau des Etats, mais aussi des entreprises et des investisseurs ;
- Accorder une place primordiale aux nouvelles formes de gouvernance privilégiant « l'intérêt général » ;
- Encourager la réflexion sur la contribution de nos investissements au développement de solutions et de modèles économiques nouveaux.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

L'ensemble de nos classes d'actifs concourt à l'atteinte des ODD.

Actions (18,4 Md€). Mirova propose des fonds portant sur l'ensemble des enjeux du développement durable sur les zones Euro, Europe et Monde. Mirova offre également à ses clients des stratégies ciblant des thématiques spécifiques comme l'environnement, l'emploi en France ou l'accès des femmes aux postes de direction.

Obligations (4,5 Md€). Mirova est un des pionniers de l'investissement en obligations vertes et sociales. Nos stratégies obligataires, qui couvrent les zones euro et monde, placent la sélection des émetteurs au cœur de leur processus d'investissement.

Diversifiée (0,1 Md€). Notre stratégie diversifiée cible des entreprises majoritairement européennes qui contribuent par leurs produits, services et leurs pratiques, au développement d'une économie durable. Nous investissons dans ces entreprises en actions et en obligations, en faisant varier l'allocation mais en veillant à leur maintenir, dans une approche d'investisseur de long terme, une allocation de capital stable.

Infrastructures de Transition Énergétique (3,3 Md€). Mirova propose aux investisseurs une gamme de fonds dédiés au financement de la transition énergétique. Ces fonds financent des projets d'énergie renouvelable non cotés en bourse et positionnés sur des technologies matures en Europe (éolien, solaire, biomasse, etc.). Ces fonds financent également des projets liés au stockage de l'énergie et à la mobilité.

Solidaire (0,3 Md€). Cette stratégie a pour vocation de financer les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) et plus largement, directement ou indirectement, les entrepreneurs développant des solutions à impact.

Capital Naturel (0,6 Md€). Mirova offre à ses clients des stratégies d'investissement offrant des "Solutions fondées sur la Nature". Ces solutions visent à protéger, gérer de manière durable et restaurer les écosystèmes, tout en apportant du bien-être humain et des bienfaits sur la biodiversité et le climat. Il s'agit par exemple d'investir dans la reforestation, l'agriculture durable, la conservation des océans et la restauration des terres dégradées.

Capital investissement à impact (91,6 millions d'euros). Au travers de notre stratégie dédiée au capital-investissement à impact, nous avons pour ambition de conjuguer rendement financier et accompagnement de la transition environnementale de l'économie :

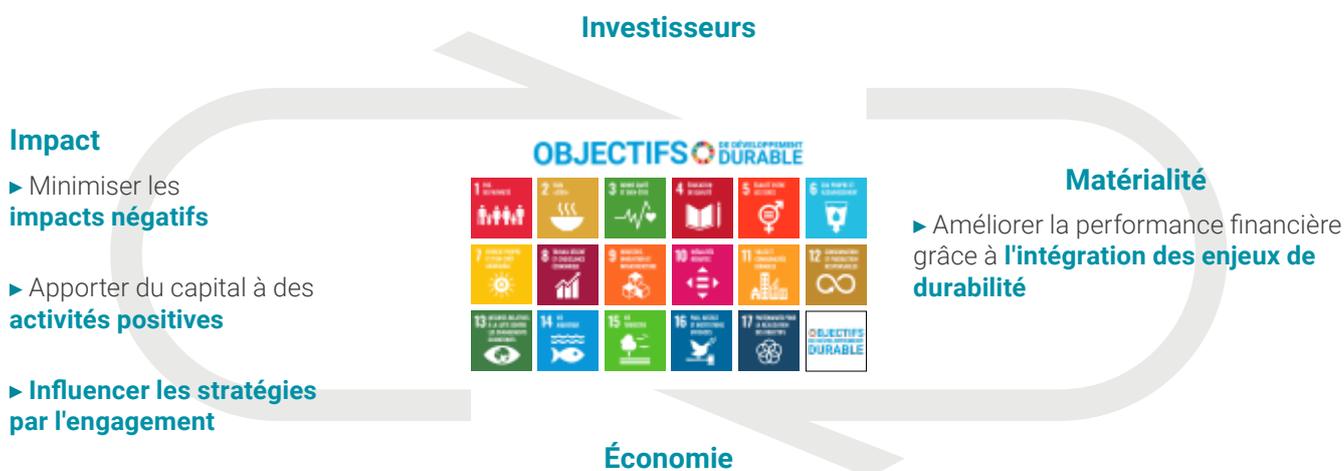
- en déployant du « capital d'accélération » permettant de développer des entreprises durables,
- en adressant les grandes tendances porteuses de croissance,
- en soutenant des solutions et des technologies innovantes.

Source : Mirova au 31/12/2022

Prise en compte des critères ESG et des risques de durabilité dans la politique et la stratégie d'investissement

Estimant que ces ODD sont susceptibles de transformer nos économies, nous considérons qu'agir en investisseur responsable passe par une prise de recul sur les interactions pouvant exister autour de ces enjeux entre les investisseurs et les actifs qu'ils financent. Ces interactions sont communément exprimées à travers la notion de double matérialité, à savoir :

- La matérialité financière, autrement dit les risques financiers que font peser les facteurs de durabilité sur nos actifs ;
- L'impact : comment les investisseurs peuvent jouer un rôle dans l'émergence d'une économie plus durable tout en limitant les éventuels impacts négatifs que les activités financées produisent.



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Afin de contribuer au mieux à l'atteinte des ODD, nous avons développé une méthodologie de notation ESG propriétaire, visant à évaluer, pour chacun de nos investissements :

- Dans quelle mesure les produits, services ou projets contribuent à l'atteinte des objectifs de développement durable ;
- La part des risques ESG, au travers d'une étude de la politique de gestion de ces risques par les émetteurs et d'un suivi des potentielles controverses ;
- Ces éléments sont revus dans l'optique de comprendre leurs impacts sur le périmètre direct de l'entreprise, mais aussi sur l'ensemble de sa chaîne de valeur

Ces analyses nous permettent d'orienter nos investissements vers les thèmes les plus pertinents, avec toujours un même objectif : concilier création de valeur financière et recherche d'impact environnemental et social.

- Les émetteurs mal évalués sont systématiquement exclus de nos univers d'investissement.
- Sur toutes nos classes d'actifs, nous nous attachons à orienter, autant que possible, nos choix d'investissement vers les émetteurs les mieux évalués.

Notre méthode notation a été, mise à jour en 2023 pour trois raisons principales :

- Affiner le suivi et la mesure de l'impact de nos investissements ;
- Renforcer la gestion des risques de controverse ;
- S'assurer que nos investissements sont conformes à notre définition de l'investissement durable ainsi qu'aux pratiques communes de marché.

La méthode d'analyse ESG propriétaire de Mirova repose sur quatre principes.

PRODUIRE UN IMPACT POSITIF TOUT EN MINIMISANT LES RISQUES

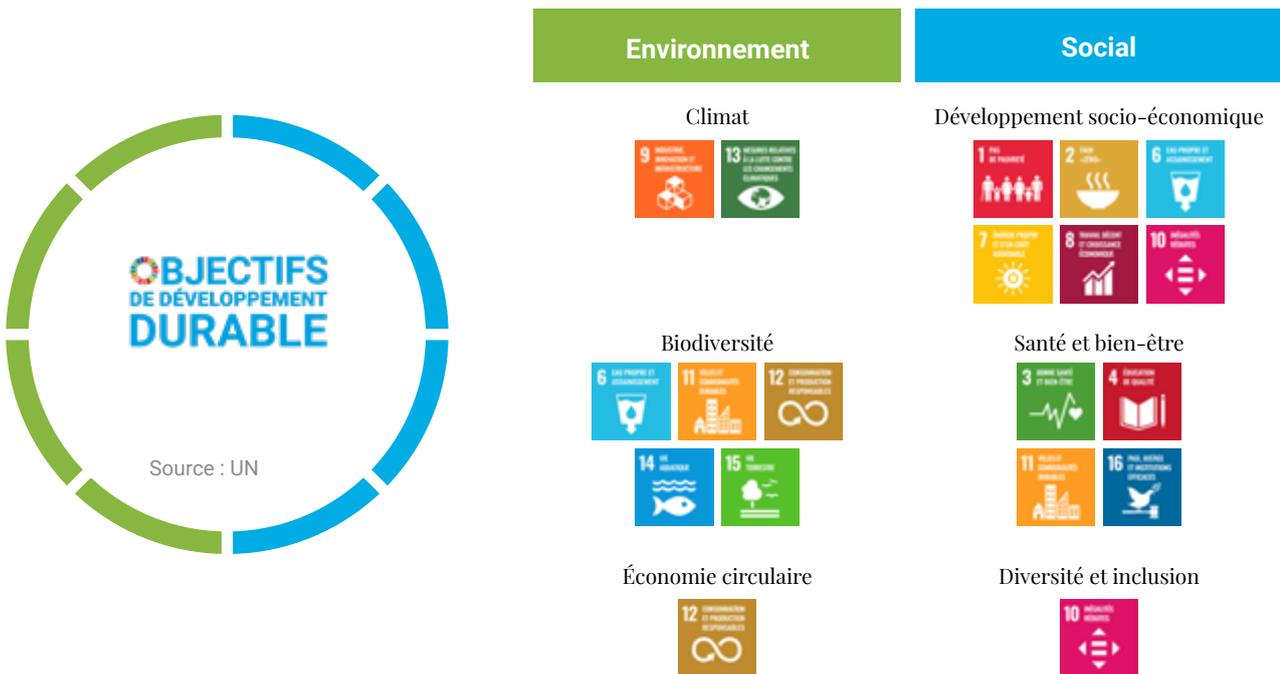
La contribution à l'atteinte des ODD peut emprunter deux chemins qui se rejoignent :

- Les activités financées, c'est à dire que les produits et services offerts, peuvent apporter différentes contributions positives à l'atteinte des ODD ;
- Dans leur fonctionnement, les entités peuvent contribuer par leurs pratiques à l'atteinte des ODD, par exemple en créant des emplois durables et inclusifs, en prenant des engagements forts en matière de neutralité, au-delà de leur offre de produits verts, etc.

Cette analyse de l'impact est déclinée en six piliers :

- Trois relatifs aux sujets environnementaux, à savoir le climat, la biodiversité et l'économie circulaire,
- Trois relatifs aux enjeux sociaux : le développement socio-économique, la santé et le bien-être ainsi que la diversité et l'inclusion.

Afin de réaliser cette analyse, Mirova s'appuie notamment sur différentes sources d'information (agences de notation ESG, proxy voting, analystes financiers « sell-side », bases de données d'actualités, etc.). L'analyse (principalement qualitative) interne est réalisée par les membres de l'équipe de Recherche en Développement Durable, qui se servent de sources externes, notamment des données ISS. De plus, la contribution à l'atteinte des ODD ne saurait se faire au détriment d'autres enjeux sociaux et environnementaux. C'est pourquoi nous accordons, dans nos évaluations, une importance égale à l'identification et à la minimisation des risques.



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

UNE ANALYSE EN CYCLE DE VIE

Afin d'identifier les enjeux susceptibles d'avoir un impact sur un actif, l'analyse des enjeux environnementaux et sociaux nécessite de considérer l'ensemble du cycle de vie des produits et services, depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits.

DES ENJEUX CIBLÉS ET DIFFÉRENCIÉS

Les enjeux auxquels font face les entreprises sont distincts d'un secteur à l'autre et peuvent même différer sensiblement au sein d'un même secteur. C'est la raison pour laquelle notre analyse des risques et opportunités varie selon 8 secteurs et 21 sous-secteurs économiques. Par exemple, si dans le secteur textile l'accent est mis sur les conditions de travail chez les fournisseurs, dans la production automobile, nous accordons davantage d'attention à la consommation d'énergie au cours de la phase d'utilisation des produits. L'ensemble des méthodologies sectorielles peut être consulté ici.

ANALYSE QUANTITATIVE

Notre méthode repose également sur des indicateurs quantitatifs permettant d'affiner notre évaluation. Ces indicateurs varient selon les enjeux de développement durable (biodiversité, gouvernance, droits de l'Homme, diversité, etc.) et les classes d'actifs. Ces derniers peuvent prendre plusieurs formes :

- Indicateurs physiques : tonnes de CO₂ équivalent, nombre d'emplois créés, part des femmes occupant des fonctions de management, etc. ;
- Niveau d'exposition : part des investissements dans des solutions climatiques, controverses liées aux droits de l'Homme, etc. ;
- Depuis l'entrée en vigueur des Regulatory Technical Standards (RTS) du règlement SFDR, nous suivons également 14 PAI obligatoires et 3 PAI facultatifs ;
- Niveau d'alignement avec la taxonomie européenne

Les indicateurs sont analysés à trois niveaux

- À l'échelle des actifs, ils entrent en compte dans la décision d'investissement et servent de fondement au suivi avec les contreparties en phase de gestion ;
- Au niveau d'un fonds, ils permettent de s'assurer de l'atteinte de ses objectifs de performance ;
- Enfin, une fois agrégés par classe d'actifs, ces indicateurs garantissent le suivi de la feuille de route et l'impact global de Mirova.

OPINION D'IMPACT

Au stade de la décision d'investissement, l'application de ces principes aboutit à l'émission d'une opinion qualitative globale, selon cinq niveaux, permettant d'apprécier le niveau d'adéquation de l'actif avec l'atteinte des ODD. Si un préjudice important est avéré ou probable : les entreprises sont notées « Impact négatif », quels que soient les impacts positifs qui peuvent être générés, et ne sont pas éligibles à l'investissement. Les entreprises générant des impacts positifs et négatifs non significatifs sont considérées comme ayant un « impact négligeable ». Les valeurs évaluées « Impact négatif » et « Impact négligeable », sont exclues de notre univers d'investissement, ce qui assure une intégration forte des risques en matière de durabilité dans tous nos processus d'investissement.

Mirova n'investit que dans des actifs notés « impact positif » (impact positif faible, positif modéré et positif élevé) et n'investit pas dans des actifs ayant un impact « négatif » ou « négligeable ». Cette approche est conforme à la définition de « l'investissement durable » selon le règlement européen SFDR⁵, couvrant

⁵ Article 2 17) du règlement [Sustainable Finance Disclosure Regulation](#). Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Ses objectifs sont d'assurer d'un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et d'orienter les investissements privés vers des investissements plus responsables. Cette réglementation intervient au niveau des entités (sociétés de gestion, sociétés d'investissement, conseillers financier), mais aussi au niveau des produits. Les publications des sociétés et les documents précontractuels des produits s'en trouveront modifiés.



les trois aspects suivants : contribution positive, DNSH (Do No Significantly Harm) et bonne gouvernance. Elle garantit une intégration solide des risques liés au développement durable dans tous les processus d'investissement et limite l'impact négatif potentiel de ces investissements. Elle garantit également que les stratégies de Mirova répondent aux critères d'«engagement significatif» tels que définis dans la recommandation DOC-2020 de l'AMF.

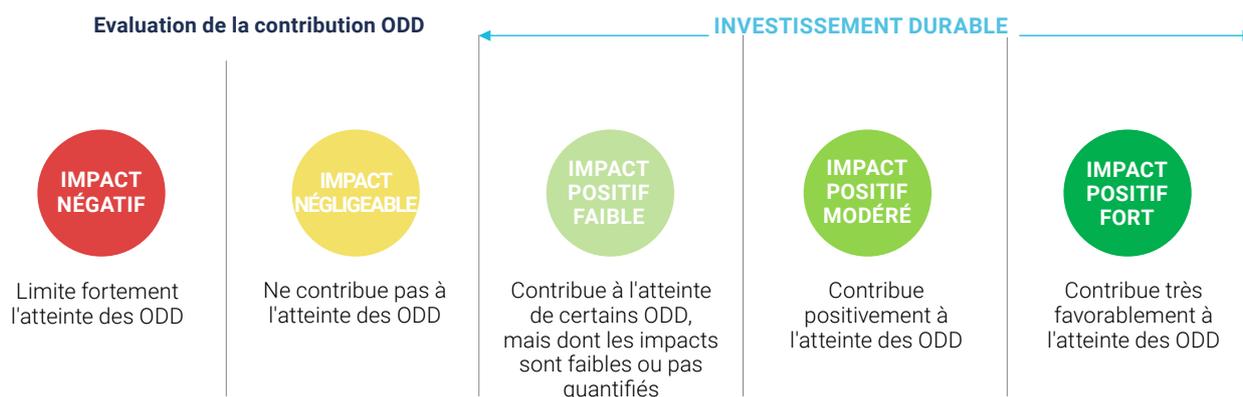
Mirova n'exclut aucun secteur par principe et procède à une analyse approfondie des impacts environnementaux et sociaux pour chaque investissement. Pour certains secteurs, cette analyse peut conduire à l'exclusion de tout ou partie des acteurs. Dans le secteur de l'énergie, par exemple, aucune entreprise impliquée dans l'extraction du charbon et du pétrole n'est actuellement considérée comme un «investissement durable».

Les entreprises du secteur des énergies renouvelables sont susceptibles d'être considérées comme ayant un impact positif, sauf si elles ne parviennent pas à

atténuer les effets négatifs sur d'autres aspects de l'environnement ou de l'économie. Mirova exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines antipersonnel et de bombes à sous-munitions. Certaines activités telles que le tabac, le pétrole, le charbon, activités militaires, les pesticides dangereux, les jeux d'argent, les divertissements pour adultes ou les boissons sucrées sont également inéligibles aux portefeuilles de Mirova.

Enfin, depuis la mise à jour de notre méthode d'évaluation ESG, au mois de janvier 2023, nous analysons en outre le risque résiduel de chaque actif, c'est-à-dire le risque lié au secteur d'activité dont sont issues les entreprises évaluées ou à leurs pratiques internes. Il est classé en trois niveaux : faible, moyen ou élevé, Ces risques résiduels liés à chaque actif sont suivis et analysés de façon continue via notre plateforme OCTAVE. Ils donnent lieu à une communication auprès de l'entreprise et à une séquence d'engagement, laquelle peut aboutir au désinvestissement.

ÉCHELLE D'ÉVALUATION IMPACT DURABILITÉ



Évaluation du niveau de risque ESG résiduel de l'investissement. Les plans d'engagement sont conçus en tenant compte de ce niveau de risque, afin de viser une amélioration du profil de risque des entreprises investies au fil du temps.

► Niveau de risque ESG résiduel élevé ► Niveau de risque ESG résiduel moyen ► Niveau de risque ESG résiduel faible

QU'EST-CE QU'UNE ACTIVITÉ DURABLE AU SENS DE LA TAXONOMIE ?

La taxonomie définit 6 objectifs environnementaux : l'atténuation du changement climatique, l'adaptation au changement climatique, l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines, la transition vers une économie circulaire, la prévention et la réduction de la pollution, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Pour être considérée comme durable, une activité doit respecter les trois critères d'examen techniques suivants :

- Contribuer substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux
- Ne pas causer de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux
- Être réalisée dans le respect des garanties sociales minimales

Depuis janvier 2023, les acteurs financiers doivent publier la part de leurs investissements alignés avec la taxonomie, c'est-à-dire la part de leurs investissements considérés comme finançant des activités durables au sens de la taxonomie.

Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les clients sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Notre engagement se traduit également par une communication transparente vis-à-vis de nos clients et de nos parties prenantes. Ainsi, l'ensemble de nos documents relatifs à la prise en compte des critères ESG dans notre politique et notre stratégie d'investissement est accessible via les moyens suivants :

Document	Fréquence de transmission	Moyen utilisés
Rapport Agir en investisseur responsable	Annuelle	Site internet
Rapport Agir en entreprise à mission	Annuelle	Site internet
Méthodologie de notation ESG	À chaque mise à jour	Site internet
Rapport d'impact (sur certains fonds)	Annuelle	Site internet
Rapports périodiques SFDR (par fonds)	Trimestrielle	Site internet
Standards minimum et exclusions	À chaque mise à jour	Site internet
Politiques d'engagement et de vote	Annuelle	Site internet
Rapports d'engagement et de vote	Annuelle	Site internet
Capital Naturel – Politique ESG	À chaque mise à jour	Site internet
Politique de rémunération	À chaque mise à jour	Site internet
Méthodologie pour la mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés	À chaque mise à jour	Site internet
Codes de transparence	Annuelle	Site internet

Liste des produits financiers classés articles 8 et 9 SFDR et part des encours prenant en compte des critères ESG

100 % des fonds gérés par Mirova⁶ sont classifiés Article 9 selon le règlement SFDR. La liste des fonds figure en section I (page 49) du présent rapport ainsi que sur notre site internet. Par conséquent, 100% de nos encours prennent en compte des critères ESG.

Prise en compte de critères ESG pour l'attribution de nouveaux mandats

Mirova ne délègue pas la gestion de ses actifs via des mandats. En revanche, nous gérons des fonds pour compte de tiers. Les règles et notre politique ESG appliquées aux fonds sont aussi appliquées aux mandats : les actifs exclus de l'univers d'investissement des fonds le sont aussi pour les mandats.

⁶ Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Adhésion de l'entité et de produits financiers à une charte, une initiative un label, etc.

Afin de démultiplier son impact, Mirova se distingue par son appartenance et sa contribution active à de nombreuses initiatives de place. Par ce biais, nous entendons promouvoir les meilleures pratiques, développer des outils, partager notre savoir-faire, faire monter en compétence les institutions financières et influencer le cadre institutionnel, afin de permettre une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Au sein de ces initiatives collectives, nous avons notamment contribué, au cours des 12 derniers mois :

- Dans le cadre du Finance for Biodiversity Pledge et à la veille de la COP15, à la publication du guide intitulé "Act Now! The Why and How of Biodiversity Integration by Financial Institutions", ainsi qu'au lancement de la Nature Action 100, coalition visant à engager les 100 entreprises produisant les impacts les plus conséquents sur la biodiversité ;
- Aux travaux de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), laquelle vise à établir un cadre de reporting et de gestion des risques et opportunités liés à la nature, pour les entreprises comme pour les institutions financières ;
- Avec Robeco et 11 autres acteurs financiers, au lancement d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour développer une base de données mondiale de facteurs d'émissions évitées.

Nous avons également participé à la COP15 en intervenant lors d'événements parallèles nous ayant permis de présenter notre approche de la biodiversité et, plus particulièrement, notre plateforme Capital naturel (Forum Business & Biodiversité).

Nous avons en outre pris part à la première réunion du groupe de travail de haut niveau (HLWG) sur les mécanismes innovants pour répondre aux besoins de financement de la biodiversité.

Adrien Geiger, directeur général de L'Occitane Provence et responsable du développement durable du groupe L'Occitane, Geraldine Vallejo, directrice du programme de développement durable chez Kering, et Gautier Quéru, directeur du Capital Naturel chez Mirova, ont pu présenter un exemple concret de contribution aux objectifs de la CBD (Convention sur la diversité biologique). La stratégie «Climat pour la nature», gérée par Mirova, mobilisera les ressources des secteurs de la mode et de la beauté de luxe pour soutenir des projets de haute qualité dédiés à la protection et à la restauration de la nature, ainsi que pour aider les agriculteurs dans leur transition vers des pratiques régénératrices, délivrer des crédits carbone et générer des co-bénéfices pour les communautés, en mettant l'accent sur l'autonomisation des femmes.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ▶ Demeurer 100 % classifiés Article 9 selon le règlement SFDR, pour tous les fonds gérés par Mirova⁷
- ▶ Améliorer continuellement notre méthodologie de notation ESG et impact
- ▶ Le nouveau cadre théorique de notre méthodologie demande de se réinventer et de repousser les limites de ce que nous faisons. C'est la raison pour laquelle nous prévoyons, dans les années à venir, de mettre en conformité nos cadres d'analyse sectoriels
- ▶ Continuer à être actif et force de proposition au sein des initiatives collectives
- ▶ Suivre notre politique d'exclusion via :
 - La veille active sur les activités et pratiques controversées et mise à jour continue de la politique
 - Le suivi continu de l'exposition des entreprises à ces exclusions
 - Le dialogue ciblé avec les entreprises sur les risques résiduels les plus élevés ou des controverses significatives
 - La participation à des instances de place visant à sensibiliser et développer les meilleures pratiques

FORUM DE PROMOTION DE LA FINANCE DURABLE ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES



* via les filiales de Mirova ** via Natixis

7 Sauf exception sur certains fonds dédiés et fonds délégués par des sociétés de gestion externes au Groupe BPCE. Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité).

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

UNE VOIX POUR LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ

Mirova fait partie d'instances de place liées au climat. Parmi nos engagements les plus concrets et emblématiques, nous pouvons citer notre participation aux instances suivantes :

Ceres : Mirova est membre de CERES et du réseau d'investisseurs sur les risques climatiques. CERES est une organisation mondiale qui intervient pour inciter les entreprises à agir sur le changement climatique. Le Réseau d'investisseurs sur le risque climatique regroupe plus de 175 investisseurs institutionnels qui s'attaquent au défi du changement climatique.

CPIC : Membre de la Coalition pour l'investissement privé dans la conservation, qui réunit les acteurs du secteur privé et des ONG et qui cherche à résoudre le problème du manque d'investissements dans les efforts de conservation par l'identification des investissements possibles dans ce domaine.

IIGCC : Membre du Groupement des Investisseurs Institutionnels sur le changement climatique (Institutional Investors Group on Climate Change), un forum de collaboration sur le changement climatique qui réunit près de 120 investisseurs institutionnels.

CBI : Membre de l'initiative pour les obligations climat (Climate Bonds Initiative), une organisation qui soutient le développement du marché des obligations vertes afin de réduire le coût du capital pour les projets de lutte contre le changement climatique.

CDP : Signataire, par l'intermédiaire de Natixis, du Carbon Disclosure Project, qui vise à améliorer la qualité des informations sur le carbone/climat publiées par les émetteurs.

IETA : Par l'intermédiaire de sa filiale Mirova UK, Mirova est membre de l'Association internationale pour l'échange de droits d'émission (IETA), une association à but non lucratif créée en 1999 pour servir les entreprises engagées dans des solutions de marché pour lutter contre le changement climatique.

Climate 100+ : Initiative lancée lors du Sommet One Planet et vise à obtenir des engagements de la part des conseils d'administration et des instances dirigeantes pour mettre en œuvre un cadre de gouvernance solide qui énonce clairement la responsabilité et la surveillance du conseil d'administration en ce qui concerne les risques et les opportunités liés au changement climatique ; d'agir pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout au long de leur chaîne de valeur, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris ; de fournir une meilleure information d'entreprise conformément aux recommandations finales du de la TCFD.

GFANZ : La Glasgow Financial Alliance for Net Zero est une initiative lancée par Mark Carney dans le cadre de la COP 26 et de l'initiative Race To Zero des Nations Unies. Elle rassemble l'ensemble des initiatives de place visant à aligner le secteur avec un trajectoire de neutralité carbone. Mirova participe aux groupes de travail sur trajectoires sectorielles (groupe n°2) et sur l'alignement des portefeuilles (groupe n°4).

NZAM : Mirova est signataire de la Net Zero Asset Manager Initiative, qui rassemble les gérants d'actifs prenant des engagements pour l'atteinte de l'objectif global de neutralité carbone.

Investor Decarbonisation Initiative (Share Action) : l'initiative de décarbonation des investisseurs vise à promouvoir le pouvoir du système d'investissement pour accélérer l'action climatique des entreprises. Rassemblant des fonds de pension, des trusts caritatifs et des gestionnaires d'actifs, cette initiative mobilise le soutien des investisseurs en faveur d'objectifs d'émissions fondés sur la science et d'engagements complémentaires en faveur de l'électricité renouvelable (RE100), de la productivité énergétique (EP100) et de la mobilité électrique (EV100).

Finance for Biodiversity Pledge : L'initiative Finance for Biodiversity Pledge est un engagement des institutions financières à protéger et restaurer la biodiversité par leurs activités financières et leurs investissements. Il consiste en 5 mesures que les institutions financières s'engagent à prendre : collaboration et partage des connaissances, engagement auprès des entreprises, évaluation de l'impact, fixation d'objectifs, compte rendu public de ce qui précède, avant 2025.

Sustainable Market Initiative Natural Capital Investment Alliance (Alliance pour l'investissement dans le capital naturel) : lancée à l'occasion du One Planet Summit pour la Biodiversité en janvier 2021, l'Alliance pour l'investissement pour le capital naturel a pour objectif d'agir auprès de l'industrie de la gestion d'actifs, et de mobiliser ces capitaux privés de manière concrète et efficace en faveur d'opportunités liées au capital naturel.

Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD) : groupe de travail sur la publication d'informations financières relatives à la nature : cette initiative internationale travaille à l'élaboration d'un cadre commun permettant aux institutions financières et aux entreprises d'évaluer, de suivre et de publier les risques financiers liés au déclin de la biodiversité.

Source : Mirova 2022

B|Moyens internes déployés par l'entité

Mirova se singularise par l'ampleur et la qualité des ressources dédiées à la prise en compte des critères ESG, par la participation active au développement d'outils ainsi que par sa démarche d'amélioration continue.

Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

RESSOURCES HUMAINES

Par nature, l'ensemble des ressources de Mirova sont allouées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement. Les critères ESG sont en effet pris en compte par toutes nos équipes : gestion, recherche, contrôle des risques, marketing, etc., **portant donc le pourcentage des ETP dédiés à l'ESG à 100%**. Notre engagement se singularise notamment par le lien étroit entre l'équipe de gestion et l'équipe de Recherche en Développement durable (RDD). Cette dernière est composée de 18 analystes Impact & ESG, répartis entre l'univers coté et l'univers non coté. Chaque analyste est également spécialisé sur un ou deux secteurs ainsi que sur une thématique. En totale indépendance vis-à-vis de l'équipe de gestion, les analystes Impact & ESG de Mirova participent à la production de l'opinion d'impact de durabilité, qui constitue la première étape du processus d'investissement et aboutit notamment à définir l'univers éligible. Au cours de cette phase, les gérants et les analystes financiers peuvent alors discuter et échanger avec les analystes Impact & ESG. Ces derniers ont le dernier mot sur l'opinion d'impact et peuvent, de ce fait, exclure un investissement.

RESSOURCES TECHNIQUES

Mirova présente la particularité d'être à la fois utilisateur et créateur de ressources techniques. À travers deux partenariats, avec respectivement Carbon4 Finance et Iceberg Data Lab, nous avons développé deux outils :

- L'outil Carbon Impact Analytics⁸ (CIA), qui fournit, pour chaque actif, une mesure des émissions induites, des émissions évitées, une analyse qualitative de la performance future en matière de décarbonation ainsi qu'une note globale;
- Le Corporate Biodiversity Footprint⁹ (CBF), l'un des deux principaux outils, avec le Global Biodiversity Score¹⁰ (GBS), permettant aux institutions financières de mesurer l'impact biodiversité de portefeuilles financiers.

Nous utilisons en outre, à des fins de recherche, d'analyse et de gestion les données suivantes :

Fournisseur	Données
Carbon4 Finance	Données climat (émissions induites et évitées, note globale) pour les actifs cotés
I Care	Données carbone pour les actifs non cotés
Iceberg Data Lab	Données d'impact biodiversité des portefeuilles financiers
ISS-ESG	Notation développement durable & données quantitatives ESG (utilisation de l'eau, composition du CA, part de femmes dans les organes de direction, revenus tirés des activités controversées, etc.)
RepRisk	Suivi des controverses
ISS	Proxy advisor
Fitch Ratings	Données quantitatives ESG sur les Green et Social Bonds
Equileap	Données sur l'égalité des genres
EU Tax Observatory	Recherches sur les questions de fiscalité
Parties prenantes	Échanges réguliers avec les différentes parties prenantes : émetteurs, communauté scientifique, syndicats, ONG, courtiers
Mines Paris Tech	Politique de vote éclairée par les travaux de la chaire « Théorie de l'entreprise. Modèles de gouvernance et création collective »
Ecole des Ponts Business School	Financement de la Chaire UNESCO pour l'Intégration systémique de l'Anticipation dans le secteur de la Finance (ISA)
Utrecht University & University of Sussex	Financement du projet de recherche Deep TransitionLab ¹¹
Données publiques	Rapports annuels/développement durable des entreprises, recherche universitaire, rapports d'ONG, presse, etc.

8 Analyse de l'impact carbone

9 Empreinte biodiversité de l'entreprise

10 Score global de biodiversité

11 Agences en conseil de vote

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Toutes les sources externes font l'objet d'un double contrôle et sont recoupées avec nos opinions internes. Mirova a développé son propre cadre de recherche et ne s'appuie sur la recherche externe qu'à des fins de collecte de données et de comparaison. La méthodologie CIA de C4F que nous utilisons intègre un traitement des comptages multiples, ce qui permet d'éviter les risques de double comptage spécifiquement liés aux émissions de GES induites et évitées. En outre, l'équipe de Recherche en Développement durable dispose de plusieurs moyens techniques afin de réaliser ses analyses. L'ensemble de ces données sont déjà ou ont vocation à intégrer un outil de partage développé en interne, dénommé OCTAVE. Il s'agit d'un outil propriétaire, au cœur du processus de gestion, centralisant l'ensemble des analyses ESG et financières produites par les équipes de recherche et de gestion, ainsi que le suivi des actualités, des rencontres avec les sociétés, du vote et de l'engagement. Il s'agit également un outil d'aide à la décision d'investissement, grâce aux bases de données financières constituées sur les valeurs de l'univers, lesquelles alimentent différents tableaux de bord afin d'animer les réunions des comités de gestion. C'est enfin un outil de production des reportings financiers et extra-financiers.

RESSOURCES FINANCIÈRES

Le tableau ci-dessous résume l'engagement financier consenti par Mirova et ses affiliés en 2022 en matière de ressources humaines et techniques.

Ressources	Valeur relative (%)	Valeur absolue
Emplois en équivalent temps plein (ETP)	100%	189
Dont ETP de l'équipe de Gestion	53%	100
Dont ETP Recherche en Développement Durable	13%	17
Investissements dans la recherche (y compris masse salariale)	5%	4192 k€
Prestataires externes et fournisseurs de données (dont ISS, Carbone4, Iceberg Data Lab, etc.)	3%	1091 k€
Budget consacré aux données ESG / budget total (sans la masse salariale)	2%	753 k€

Source : Mirova au 31/12/2022



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Actions menées en vue d'un renforcement des capacités internes

Afin de mieux répondre à la demande du marché et de proposer de nouvelles solutions, Mirova cherche constamment à renforcer ses capacités internes (compétences, outils, données, etc.) ainsi qu'à développer de nouveaux produits financiers.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS INTERNES

A la suite de l'adoption du statut de société à mission, Mirova a mis en place un parcours de formation à l'ESG et à la finance à impact à destination des nouveaux collaborateurs. Au cours du premier semestre de l'année 2022, 46% des nouveaux collaborateurs ont suivi le parcours de formation relatif à la finance à impact (du fait d'un changement de prestataire, les formations n'ont pu être dispensées au second semestre de l'année 2022). Les nouveaux collaborateurs ont également pu suivre les formations suivantes

- Novethic. Finance durable, La nouvelle donne, pour 25 collaborateurs (12,6% des effectifs)
- Fresque du Climat pour 27 collaborateurs (13,7% des effectifs) ; cette formation a été dispensées aux CDI, CDD, alternants et stagiaires ;
- Fresque de la biodiversité pour 22 collaborateurs (11,1% des effectifs) ; cette formation a été dispensée aux CDI, CDD, alternants et stagiaires.

Enfin, nous proposons le parcours ESG investing du CFA®¹² pour les équipes front (gestion cotée et non cotée), risques, conformité et opérations. 17 collaborateurs (8,63%) ont validé cette formation sur l'année 2022, année de l'ouverture de cette formation par Mirova. Parmi eux, 32 % faisaient partie des nouveaux entrants. Nous avons ouvert la formation à des profils en CDD aussi bien qu'en CDI. En intégrant également les formations CFA ESG¹², la formation Novethic, et « Fresque du Climat », le résultat global s'élève à 65 collaborateurs soit 32 % des effectifs.

DÉVELOPPEMENT DE NOUVEAUX PRODUITS FINANCIERS

Afin de répondre au mieux aux besoins du marché, nous cherchons constamment à développer de nouveaux produits financiers et à améliorer les produits existants. Ainsi, au cours des 12 derniers mois, nous avons notamment créé les produits suivants :

- Après l'acquisition de SunFunder East Africa Ltd, Mirova a lancé au mois de mars 2023 la stratégie Mirova Gigaton*, qui a levé 171 millions de dollars lors de son premier closing. Ce fonds de dette (« Blended Finance ») vise à accélérer la transition vers des énergies propres, principalement dans les pays émergents ;
- Pour faire face aux défis sociaux et écologiques, Mirova Foundation, le fonds de dotation de Mirova, a décidé d'apporter son soutien au réseau associatif France Active pour renforcer les réseaux de coopération entre entreprises de l'ESS (Economie sociale et solidaire) et ainsi faciliter leur accès à l'investissement solidaire. Ce soutien prend la forme d'un partenariat de 2,1 millions € sur 3 ans.

* L'investissement dans cette stratégie est soumis notamment à un risque de perte en capital. Il est réservé aux investisseurs éligibles.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ▶ Maintenir un budget annuel de Recherche et Développement d'au moins 5,4 millions d'euros.
- ▶ Proposer le parcours de formation relatif à la finance à impact à 100 % des nouveaux collaborateurs.
- ▶ Viser un taux de 10% de collaborateurs ayant obtenu la certification ESG du CFA Institute®.
- ▶ Poursuivre le lancement d'initiatives innovantes en matière de produits et approches au service de l'impact.
- ▶ Approfondir l'expertise de Mirova en matière de compréhension des enjeux sociaux / de la transition solidaire.
- ▶ Mobiliser les résultats clés issus du partenariat avec l'Observatoire européen de la fiscalité afin d'alimenter l'expertise du département de Recherche en Développement durable sur ces sujets.
- ▶ Définir un cadre d'analyse permettant de prendre des décisions éclairées sur le niveau de risques et d'opportunités (volets financiers et ESG) au sein des marchés des pays émergents, qui prenne en compte le contexte local normatif, réglementaire, socioéconomique, etc.
- ▶ Identifier les risques ESG spécifiques liés à l'émergence de l'intelligence artificielle.

Source : rapport de mission 2023 sur 2022

¹² CFA® et Chartered Financial Analyst® sont des marques appartenant au CFA Institute. Les références à un classement, un label, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

C|Prise en compte des critères ESG dans la gouvernance de l'entité

Société de gestion dédiée à l'investissement responsable et à impact, les critères ESG irriguent l'ensemble de la gouvernance de Mirova.

Connaissances, compétences et expérience des instances de gouvernance en matière de prise de décisions relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement

En tant que société de gestion dédiée à l'investissement responsable et à l'impact, la prise en compte des critères ESG guide l'ensemble de la gouvernance de Mirova, composée de trois instances : le Conseil d'administration, le Comité de direction et le Comité de mission. La composition de ces instances offre une expérience multidisciplinaire, couvrant l'ensemble des enjeux ESG :

- Le Conseil d'administration est responsable de la validation des orientations stratégiques et du contrôle des activités de Mirova. Il est composé de :
 - ▶ Christophe Lanne, Président, Directeur Général de Natixis Investment Managers International. Le Président du Conseil d'administration est également membre du Comité de mission ;
 - ▶ Nathalie Wallace, Directrice de l'Investissement Responsable de Natixis Investment Managers
 - ▶ Cyril Marie, Directeur Financier, Stratégie et Développement de Natixis Investment Managers ;
 - ▶ Alain Bruneau, Représentant Natixis Investment Managers Participations.
- Le Comité de Direction rassemble les responsables des différents services de Mirova : Directeur général, Recherche en Développement durable, Contrôle des risques, Responsables des différentes gestions, Ressources humaines, RSE et Culture, etc. Il est l'instance de gouvernance stratégique et opérationnelle de Mirova ;
- Le Comité de mission comprend 10 membres. Il est présidé par M. Alexis Masse, ex-président du FIR (Forum pour l'Investissement Responsable), Inspecteur des finances Délégué stratégie de GRDF et Président de France active investissement. Il exerce les fonctions suivantes :
 - ▶ Il veille au suivi de la mise en œuvre concrète de la mission de Mirova ;
 - ▶ Il joue un rôle de guide et d'éclaireur sur tous les sujets stratégiques de Mirova.

Ces trois instances de gouvernance sont garantes de la stratégie de Mirova et au service de la bonne exécution de notre mission d'investisseur responsable. En sus du contrôle exercé par le CA, des audits internes sont régulièrement diligentés par Natixis et BPCE.

Le Comité de Direction a la charge de définir la stratégie de croissance, qui intègre les développements produits, la politique en matière de trajectoire climat, etc. Une instance de gouvernance, impliquant des membres du comité exécutif de Mirova (Direction générale, Directeur de l'activité, Directeur de la recherche, Directrice du développement), est également responsable de valider toute création de nouveau produit.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ▶ Poursuivre la réflexion sur l'intégration de critères ESG ou liés à la mission dans les schémas de rémunération et / ou l'évaluation des collaborateurs.
- ▶ Examiner la possibilité d'intégrer des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'administration de Mirova

Inclusion des risques en matière de durabilité dans les politiques de rémunération

Etablie en conformité avec les dispositions du règlement SFDR, la politique de rémunération incite l'ensemble des collaborateurs de Mirova à contribuer au succès de notre politique d'investissement responsable. La rémunération comporte une part fixe et une part variable, en fonction de l'évaluation de la performance collective, mesurée au niveau de la société de gestion et des produits gérés, et de la performance individuelle. Les objectifs quantitatifs et qualitatifs diffèrent selon les fonctions exercées par chaque catégorie de personnel. Des critères spécifiques intégrant les enjeux ESG sont définis pour l'ensemble des collaborateurs, notamment les équipes de gestion. Les membres de ces dernières sont évalués de façon différente, selon la typologie des portefeuilles gérés.

En cas de concrétisation d'un risque majeur en matière de durabilité qui aurait une incidence négative significative et durable sur la valeur des fonds/produits gérés, l'enveloppe attribuée aux rémunérations variables individuelles pourrait être réduite voire annulée, ainsi que, le cas échéant, les échéances en cours d'acquisition au titre de rémunérations variables déjà attribuées et différées. La [politique de rémunération](#) de Mirova est publique et peut être consultée sur notre site internet.

Intégration des critères ESG dans le règlement interne du Conseil d'administration

Natixis-BPCE, l'entité Natixis Investment Managers a engagé une réflexion concernant ses règles de gouvernance et l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans le règlement interne de son conseil d'administration. A l'heure actuelle, son article 1.1 dispose que « Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, conformément à son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité ».

Il est envisagé de déployer ces objectifs au sein des organes de surveillance des filiales de Natixis Investment Managers (y compris Mirova), de façon adaptée aux caractéristiques de chaque entité et au cas par cas.

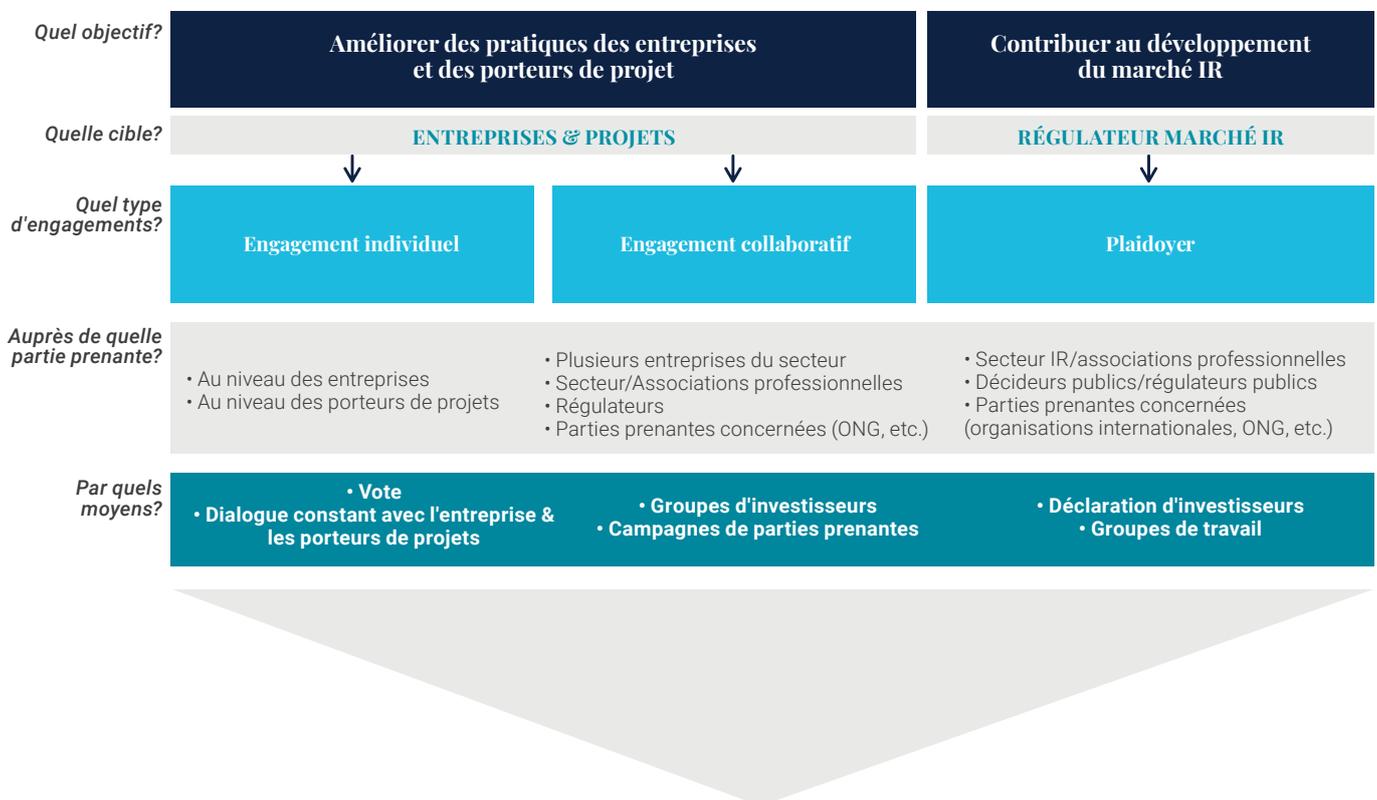


D|Stratégie d'engagement auprès des émetteurs ou vis-à-vis des sociétés de gestion ainsi que sur sa mise en œuvre

Mirova a la ferme conviction qu'un acteur financier doit peser sur l'économie non seulement via l'allocation du capital mais aussi par des actions d'engagement, collectives comme individuelles, ciblant les entreprises comme les régulateurs. De manière générale, nous utilisons notre expertise afin d'encourager l'adoption de stratégies et de politiques conformes aux Objectifs de développement durable (ODD).

Périmètre et objectif de notre politique d'engagement

La figure présentée ci-dessous résume notre politique d'engagement.



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

L'ensemble des entreprises, indépendamment de leur taille, de leur secteur économique ou encore de leur ancienneté, contribuent à la création de valeur de long terme, ceci au profit de l'ensemble des actionnaires et parties prenantes. Nous déployons en outre notre politique d'engagement sur toutes nos classes d'actifs. Nous privilégions le dialogue constructif avec les entreprises. Nous n'appliquons pas une stratégie d'escalade unique car nous pensons qu'une analyse au cas par cas permet d'identifier les moyens les plus pertinents pour intensifier notre action. Nos outils d'escalade sont variés et comprennent notamment une demande de réunion avec le président du conseil d'administration ou le dirigeant principal, la participation à un engagement collectif ou encore l'utilisation de notre droit de vote (pour les actifs cotés). Nous priorisons notre engagement avec les entreprises où :

- Nous avons identifié des préoccupations liées à la durabilité qui méritent notre attention accrue ;
- Nous avons besoin d'un examen approfondi de leur approche en matière de répartition équitable de la valeur ;
- Nous estimons que notre expertise peut aider à guider et à développer le parcours de développement durable de l'entreprise.

Enfin, chaque année, Mirova définit des thèmes prioritaires. Pour l'année 2023, nos efforts se concentreront sur :

- L'atténuation du changement climatique ;
- La préservation de la biodiversité ;
- La promotion de l'économie circulaire ;
- Le développement socioéconomique ;
- La santé et le bien-être ;
- La diversité et l'inclusion ;
- La gouvernance en matière de durabilité ;
- L'équité.

Nos priorités d'engagement sont transmises en début d'année à l'ensemble des entreprises en portefeuille.

Enfin, nous participons à ce jour à huit plateformes d'engagement collaboratif.

ENGAGEMENT COTÉ

À travers nos engagements auprès des entreprises en portefeuille, nous poursuivons deux objectifs principaux :

- La mise en œuvre d'actions concrètes afin de répondre aux enjeux cruciaux que sont l'atténuation du changement climatique, la préservation de la biodiversité, la protection des droits de l'Homme ainsi que la réduction des inégalités (juste partage de la valeur ajoutée, diversité) ;
- Intégrer la durabilité au cœur de la gouvernance des entreprises et améliorer leur transparence en matière d'impacts sur les facteurs de durabilité.

Sur nos actifs cotés, notre engagement porte en priorité, pour l'année 2023, sur la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, la promotion de l'économie circulaire, le développement socio-économique, la santé et le bien-être, la diversité et l'inclusion, la bonne gouvernance (notamment la prise en compte de la durabilité dans les politiques de rémunération) et l'équité (juste partage de la valeur, reporting en matière de fiscalité, etc.).

À titre d'illustration, en matière de climat, nous encourageons les entreprises à :

- Mesurer leurs émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble du cycle de vie et en comptabilisant les émissions matérielles du scope 3 ;
- Eviter et réduire les émissions de GES en :
 - ▶ Fixant des objectifs fondés sur la science
 - ▶ Adoptant des stratégies de réduction des émissions de GES qui prennent en compte l'ensemble du périmètre d'influence de l'activité, y compris les émissions indirectes ;
- Développer la compensation carbone et les émissions négatives.

De même, en matière d'engagement coté comme obligatoire, la préservation de la biodiversité doit figurer parmi les priorités des entreprises. Au niveau individuel, nous attendons des entreprises qu'elles :

- Évaluent et reportent leurs impacts et dépendances les plus matériels, en précisant à quelle endroit de la chaîne de valeur ils se trouvent, au moins pour les secteurs les plus sensibles
- Interprètent leurs impacts et dépendances et priorisent leurs actions là où l'entreprise exerce une influence ;
- Mesurent et fixent des cibles pour atténuer les risques relatifs à la biodiversité et que les cibles, méthodologies et seuils de référence soient rendus publics, conformément aux recommandations de la TNFD ;
- Agissent afin :
 - ▶ D'éviter la déforestation et la destruction d'habitats naturels et de promouvoir, à travers leur politique d'achats, la conservation de l'ensemble des habitats naturels ainsi que des zones de grande importance du point de vue de la biodiversité ;
 - ▶ D'évaluer leur dépendance à l'eau tout au long de leur chaîne de valeur et de mettre en œuvre des plans d'atténuation dans les zones de stress hydrique ;
 - ▶ De rendre publics l'usage et la fabrication de produits chimiques nocifs au sens de la réglementation et des conventions internationales ;
 - ▶ D'adopter une approche fondée sur les principes de l'économie circulaire

OBLIGATIONS VERTES ET SOCIALES

En investissant dans des obligations durables, Mirova souhaite cibler des entreprises et projets produisant un impact positif. Afin de se prémunir contre tout risque de "green washing" (éco-blanchiment) ou de "social washing" (socioblanchiment) et de renforcer nos impacts positifs, nous mettons en œuvre une politique d'engagement renforcée. Pour ce faire, l'ensemble de l'équipe de Recherche en Développement durable ainsi que les responsables de notre équipe Fixed Income sont mis à contribution. Nous cherchons à acquérir une connaissance approfondie des projets ainsi que des émetteurs, ceci grâce à un dialogue constructif et de qualité. Si nos attentes ne sont pas satisfaites, les produits financiers sont considérés comme inéligibles ou vendus, dans le cas où ils seraient détenus en portefeuille dans le respect des règles décrites dans les procédures internes.

Mirova a de plus formalisé une stratégie couvrant l'ensemble du cycle de vie d'une obligation verte :

Notre politique d'engagement en matière obligataire s'inscrit également dans un cadre collectif, par exemple au sein de l'International Capital Market Association et de la Climate Bonds Initiative.



ACTIFS NON COTÉS

Mirova a développé une ambitieuse politique d'investissement dans les infrastructures de transition énergétique. Dans ce cadre, via notre politique d'engagement, nous cherchons à finement évaluer les risques et opportunités, en nous intéressant notamment au niveau de risque inhérent à la nature d'un actif, à sa localisation ainsi qu'à la qualité des procédures de gestion des risques.

A cette fin, nous entretenons un dialogue continu avec les porteurs de projet et les entreprises au cours de la phase d'investissement. Notre objectif est double :

- S'assurer de la durabilité du projet en amont de la décision d'investissement ;
- Améliorer les pratiques en matière de soutenabilité au cours la phase de détention.

La figure ci-dessous résume notre approche :

Nous portons également une attention particulière à nos investissements dans le capital naturel, en raison des co-bénéfices



qu'ils produisent en matière de lutte contre le changement climatique, de préservation de la biodiversité comme du milieu aquatique, d'égalité des genres et de soutien aux communautés locales.

Afin que nos participations dans les projets de capital naturel tiennent toutes leurs promesses, chaque investissement est précédé d'une analyse approfondie, portant sur les impacts positifs (conservation, restauration ou réhabilitation d'écosystèmes, lutte contre le changement climatique, etc.) ainsi que sur la qualité de la gestion des risques environnementaux et sociaux (droit du travail, santé et sécurité, respect des droits des peuples autochtones, etc.). Ce processus de due diligence aboutit à l'identification de pistes d'amélioration en matière ESG, formalisées via l'élaboration conjointe d'un plan d'action environnemental et social, lequel a valeur contraignante. Ce plan contient des actions précises, adossées à des indicateurs et assorties à un calendrier de mise en œuvre. Si des actions sont qualifiées de prioritaires, leur adoption peut constituer un prérequis à la décision d'investissement ou au versement d'une partie des fonds. Nous cherchons en outre à renforcer l'impact positif de nos fonds de capital-investissement (private equity) en réhaussant leur niveau d'ambition et en améliorant la performance ESG des entreprises en portefeuille.

A cette fin, nous actionnons deux leviers :

- Un plan d'impact est élaboré en étroite collaboration entre, d'une part, les équipes d'investissement et de Recherche en Développement durable de Mirova et, d'autre part, l'entreprise. Ce plan vise à identifier, quantifier, et suivre les impacts environnementaux générés par l'entreprise au cours de la période de détention ;
- En parallèle, Mirova engage les entreprises afin d'établir une Feuille de route de soutenabilité ainsi qu'identifier les pistes d'amélioration en matière ESG et de RSE.

Dans les deux cas, les progrès réalisés par les entreprises sont suivis de façon régulière, ce qui permet, à travers des échanges continus, de mesurer l'atteinte objectifs de soutenabilité poursuivis et de formuler des recommandations.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES RÉGULATEURS ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Enfin, Mirova s'adresse aux régulateurs, aux organisations locales et professionnelles ainsi que, de façon croissante, à la société civile. Notre objectif consiste à œuvrer en faveur de réglementations et de normes propices au développement d'une finance durable de haute qualité, ceci afin de contribuer à la réallocation à grande échelle des capitaux vers les actifs favorables à la transition vers une économie durable. Plus précisément, nos actions de plaidoyer visent à :

- Donner aux investisseurs les moyens d'identifier les opportunités et les risques (reporting des émetteurs et du secteur financier) ;
- Lever les barrières et structurer les outils pour permettre le développement d'un marché de l'investissement durable de haute qualité (normes, labels et standards reconnus, de haute qualité et comparables) permettant d'identifier le niveau d'ambition des produits et de se prémunir contre les risques de « greenwashing » ;
- Contribuer au développement l'investissement durable, notamment en favorisant l'innovation.

Les actions de plaidoyer de Mirova s'appuient sur divers outils tels que :

- La rédaction de positions à la suite de publications des différentes parties prenantes (régulateurs, organismes de labellisation, etc.) ;
- La participation, via des réponses aux consultations, aux réflexions des organes de réglementation et des organisations professionnelles d'investissement responsable.

Notre politique d'engagement est exposée en détail dans notre [document dédié](#).

Présentation de la politique de vote

Les principes de notre politique de vote sont définis par l'équipe Recherche en Développement durable, laquelle comprend deux spécialistes des questions sociales, environnementales et de gouvernance. Elle est mise à jour annuellement. Notre politique de vote promeut les principes suivants :

- Le développement d'un actionariat de long terme, à même de soutenir le développement durable de l'entreprise ;
- Une gouvernance associant les parties prenantes et prenant au sérieux les enjeux de RSE ;
- Une distribution de la valeur juste avec les parties prenantes et promouvant la durabilité ;
- La transparence et la qualité de l'information financière et extra financière, à travers un reporting audité et intégrant les enjeux de développement durable.

Les décisions de vote relèvent de la responsabilité du Comité de vote, composé du Responsable de l'Investissement (CIO), du responsable de la Recherche en Développement durable et du Directeur de la gestion Actions de Mirova. Les résolutions actionnariales à caractère social, politique et environnemental sont analysées au cas par cas. De manière générale, nous soutenons les résolutions appelant à une plus grande transparence en matière de responsabilité sociale et environnementale.

13 Les valeurs mobilières mentionnées le sont à titre illustratif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente.

14- Le SBTN définit et promeut les meilleures pratiques en matière de fixation d'objectifs sur une base scientifique. Le SBTN propose une série de ressources et de conseils en matière de fixation d'objectifs.

Bilan de la stratégie d'engagement

En 2022, nos priorités d'engagement étaient les suivantes :

- La lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité ;
- La promotion des droits de l'Homme et de la diversité ;
- L'intégration des questions de durabilité au sein de la gouvernance, le juste partage de la valeur ajoutée ainsi que la mesure et le reporting des impacts.

Afin d'atteindre nos objectifs, nous avons mené des démarches d'engagement sur l'ensemble de nos classes d'actifs :

- Sur notre portefeuille d'actions, nous avons tenu 94 dialogues avancés. 57 portaient sur le pilier environnemental, 48 sur les questions sociales et 59 sur les sujets de gouvernance ;
- 28 émetteurs d'obligations vertes et sociales ont été engagés ;
- Enfin, 100% des projets non cotés ont fait l'objet de séquences d'engagement.

ENGAGEMENT COTÉ

En 2022, nos engagements ont porté sur la gouvernance, la lutte contre le changement climatique, la préservation de la biodiversité, les droits de l'Homme ainsi que les questions liées au capital humain et au développement humain. 32 engagements individuels ont été conduits en matière de climat. De manière générale, Mirova a cherché à obtenir des détails concernant le périmètre des émissions de gaz à effet de serre retenu, l'étendue du recours à la compensation carbone, le calendrier de mise en œuvre des mesures de décarbonation, etc. Afin d'alimenter notre évaluation du caractère atteignable ou non des objectifs, nous attendons des informations démontrant la robustesse des plans de transition en matière de mise en œuvre et de risques.

Nous avons par exemple tenu un engagement avec la société Ørsted¹³ à la suite de l'injonction adressée par le Gouvernement danois, dans le cadre de l'agression de l'Ukraine par la Russie, à rouvrir trois centrales de production d'électricité à partir de pétrole et de charbon. Ørsted a confirmé sa stratégie de décarbonation à long terme tandis que nous avons pu obtenir des engagements en matière d'économie circulaire, tels que la fin de la mise en décharge des pâles d'éoliennes. En cette année qui a vu se tenir la COP15 et fidèles à notre engagement de longue date, nous avons également été très actifs en matière de biodiversité, tenant 20 engagements. À titre d'exemple, nous avons encouragé Symrise à prendre des engagements conformes aux recommandations du SBTN¹⁴ (Science-Based Targets Network). Nous avons également cherché à savoir si l'entreprise était impliquée, à travers l'amont de sa chaîne de valeur, dans des tests conduits sur des animaux. Nous avons appris que l'entreprise améliorerait ses pratiques en matière de bien-être animal. Nous avons en outre soutenu les actions de Symrise⁷ visant à prioriser son approvisionnement en plantes dans des zones permettant de participer à des projets de préservation de la biodiversité et de partager les bénéfices avec les communautés autochtones.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

OBLIGATIONS

Mirova a engagé un dialogue avec 28 émetteurs d'obligations vertes et sociales, notamment le Gouvernement du Canada, dans le cadre de l'émission d'obligations vertes. Nous avons fait part de notre volonté que soient précisés les critères d'impact ainsi que les modalités d'éligibilité aux financements.

ACTIFS NON COTÉS

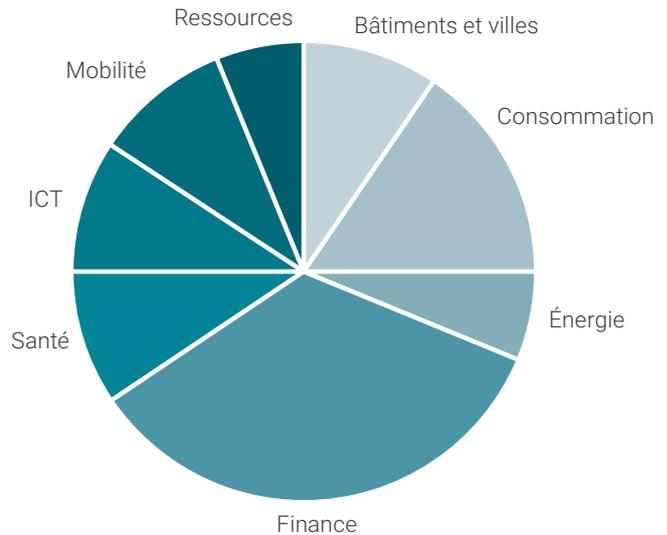
Nos demandes relatives aux projets d'infrastructures énergétiques ont notamment porté en 2022 sur les sujets suivants :

- L'obtention d'informations quantitatives (nombre d'emplois créés, émissions de GES évitées, etc.) démontrant les impacts environnementaux et sociaux d'un projet ou d'une entreprise ;
- L'intégration de critères ESG, tels que les conditions de travail ou la prévention de la pollution dans le processus de sélection des fournisseurs de biens et services ;
- Le suivi de la bonne application des mesures d'atténuation et de compensation.

En matière de capital naturel, nous avons notamment engagé la société Aquatech¹⁵, conformément au processus décrit plus haut : due diligence, plan d'action environnemental et social, etc. L'ambitieux plan d'action élaboré exigeait notamment le renforcement des capacités internes en matière ESG ainsi que l'obtention d'un certificat de durabilité par l'ensemble des fermes aquacoles. En 2022, outre la nomination d'un manager ESG, Aquatech¹⁵ a développé des procédures et politiques visant à suivre la qualité des effluents des fermes aquacoles.

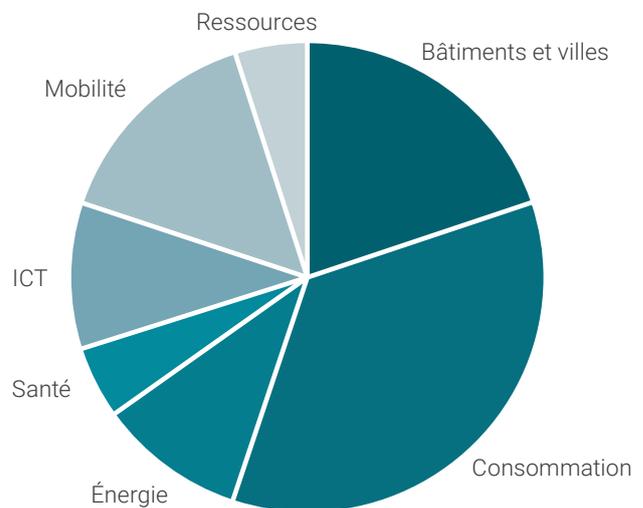
Notre ambition en matière de private equity se déploie notamment via notre stratégie¹⁶ "Mirova Environment Acceleration Capital", qui se concentre sur cinq enjeux identifiés comme clefs : les technologies agro-agricoles, l'économie circulaire, les énergies propres, les ressources naturelles ainsi que les villes durables.

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES ENGAGEMENTS MENÉS EN 2022 SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Source : Mirova, au 31/12/2022

RÉPARTITION PAR SECTEUR DES ENGAGEMENTS MENÉS EN 2022 SUR LA BIODIVERSITÉ



Source : Mirova, au 31/12/2022

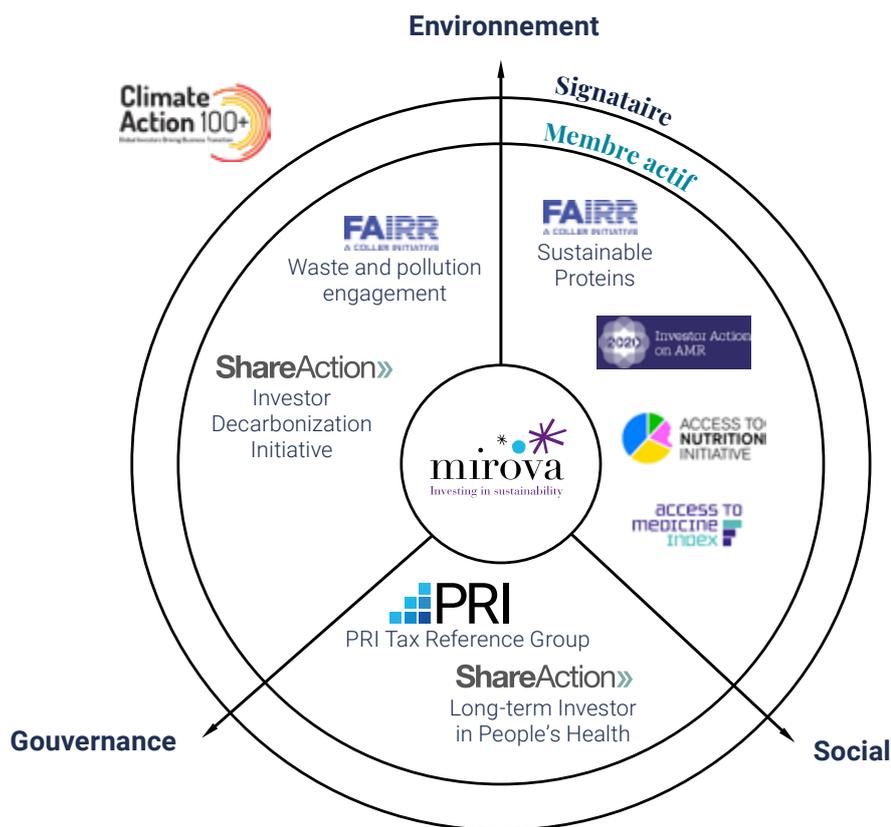
15 Les valeurs mobilières mentionnées le sont à titre illustratif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente.

16 L'investissement dans cette stratégie est soumis à un risque de perte en capital. Il est réservé aux investisseurs éligibles.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

ENGAGEMENTS COLLABORATIFS

Nous avons participé en 2022 aux travaux de 8 initiatives d'engagement collaboratifs, présentées ci-dessous :



L'objet de ces plateformes est détaillé ci-après :

- Le PRI (Principles for Responsible Investment) Tax Reference Group est un groupe, ouvert à tous les signataires des PRI, visant à partager la connaissance au sujet des questions de fiscalité
- La Climate Action 100+ est une coalition d'investisseurs ayant pour objectif que les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre réduisent leurs émissions en vue d'atteindre la neutralité carbone à horizon 2050, conformément à l'Accord de Paris. Lancée en 2017 pour une période de 5 ans, elle vient d'entrer dans une seconde phase.
- L'Investor Decarbonization Initiative vise à mettre le pouvoir des acteurs financiers au service de l'accélération de l'action climatique des entreprises, notamment via une politique claire et cohérente d'engagement, visant à ce que les entreprises se fixent des objectifs de décarbonation fondés sur la science, conformément aux attentes de l'Accord de Paris, et adoptent de réelles mesures de décarbonation
- Depuis plus de dix ans, la Fondation Access to Medicine encourage l'industrie pharmaceutique à améliorer l'accès aux médicaments pour les personnes vivant dans les pays à faible et moyen revenu
- L'initiative Access to Nutrition vise à pousser les acteurs clefs du système alimentaire, à commercer par l'industrie, à redoubler d'efforts en vue de faire bénéficier à tous, en particulier aux populations les plus vulnérables, d'une alimentation abordable et saine
- FAIRR Sustainable Protein encourage les plus grandes entreprises agroalimentaires mondiales à diversifier les sources de protéines et ainsi limiter la dépendance aux

protéines d'origine animale

- FAIRR Waste and Pollution engagement cible dix des plus grands producteurs mondiaux de viande de porc et de volaille, ainsi que deux entreprises agrochimiques, afin de résoudre à la fois les problèmes de gestion des déchets animaux et de pollution des nutriments en encourageant les entreprises à utiliser le fumier comme engrais
- Lancée lors du Forum économique mondial en 2020, l'initiative Investor Action on AMR vise à mobiliser les investisseurs pour lutter contre la résistance mondiale aux antimicrobiens (AMR).

A titre d'illustration, Mirova s'est pleinement engagé dans le développement de la Taskforce on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), cadre de reporting et de gestion des risques & opportunités liés à la nature. Nous avons été plus précisément actifs dans le groupe de travail « Landscape of Standards & Metrics ».

Mirova a également signé des lettres ouvertes publiées par des coalitions d'investisseurs. Dans le cadre de la FAIRR Initiative et au sein d'un groupe d'investisseurs gérant collectivement plus de 14 000 milliards de dollars, nous avons envoyé une lettre à l'Organisation mondiale pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) l'encourageant à publier une feuille de route sur l'alignement du secteur agroalimentaire avec les objectifs de l'Accord de Paris. La lettre pointe aussi du doigt les impacts négatifs du secteur, tels que la déforestation, la perte de biodiversité, la malnutrition ainsi que le développement de l'antibiorésistance.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

ENGAGEMENT AUPRÈS DES RÉGULATEURS ET ACTIONS DE PLAIDOYER

Nous avons continué de contribuer activement aux réflexions des régulateurs et acteurs de marché, dans le but de promouvoir un cadre et des outils favorables au développement de la finance durable. Cela s'est notamment traduit par deux commentaires adressés dans le cadre de la consultation relative à l'évolution du label Investissement Socialement Responsable (ISR) :

- Nous avons regretté le manque d'ambition du label, qui promeut les stratégies d'investissement « best in class » et n'exclut que 20% des émetteurs de l'univers d'investissement ;
- Si nous avons favorablement accueilli l'inclusion de l'approche en double matérialité, nous avons fait part de nos attentes élevées en matière de niveau d'ambition du label et de politiques d'exclusion.

Aux Etats-Unis, nous avons pris part à la consultation lancée par la Securities and Exchange Commission (SEC) visant à lutter contre le greenwashing via le renforcement des obligations de transparence en matière ESG des fonds et investissements. Nous avons notamment demandé à la SEC de s'assurer de la cohérence entre les classifications du règlement SFDR et les trois catégories qu'elle a proposées : « ESG Impact », « ESG Focused » et « ESG Integration ».

SUIVI DE L'EFFICACITÉ DE NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT

Bien qu'il soit difficile de mesurer le succès d'une politique d'engagement comme d'isoler la part attribuable à l'action de Mirova, nous tenons un registre de nos discussions et communications via une plateforme propriétaire. Cela nous permet de suivre, de façon qualitative, les progrès accomplis par les entreprises au fil du temps.

Bilan de la politique de vote, en particulier en matière de résolutions à caractère ESG

RÉSOLUTIONS SOUMISES PAR LES ENTREPRISES

Les résolutions déposées par les entreprises ont porté en 2022 sur les thèmes suivants :

ENTREPRISE AYANT DÉPOSÉ DES RÉSOLUTIONS		
Thème	Nombre d'entreprise	Pourcentage d'entreprise
Transparence de l'information	465	95%
Distribution de la valeur	463	95%
Équilibre des pouvoirs	441	90%
Structure financière	242	50%
Opérations et fonctionnement du Conseil d'administration	145	30%
Amendement des statuts	148	30%
Résolutions actionnariales	102	21%
Autre	2	1%

Source : Mirova, au 31/12/2022

La distribution de valeur et la transparence de l'information, financière comme extra financière, concentrent les plus fortes proportions de votes négatifs :

- En 2022, 77% des entreprises ont reçu au moins un vote négatif sur le sujet de la distribution de la valeur ;
- Notre taux de votes négatifs est resté élevé concernant les résolutions relatives à l'équilibre des pouvoirs, passant de 72% en 2021 à 69% en 2022. En effet, nous émettons un vote négatif dès lors que des critères ESG ne sont pas respectés (par exemple, un minimum de 40% de femmes présentes au Conseil d'administration ou l'absence de critère RSE dans la politique de rémunération). De ce fait, nous avons voté contre la réélection d'au moins un membre du directoire de 72 entreprises au motif que leur rapport de performance extra financière n'avait pas fait l'objet d'un audit indépendant.

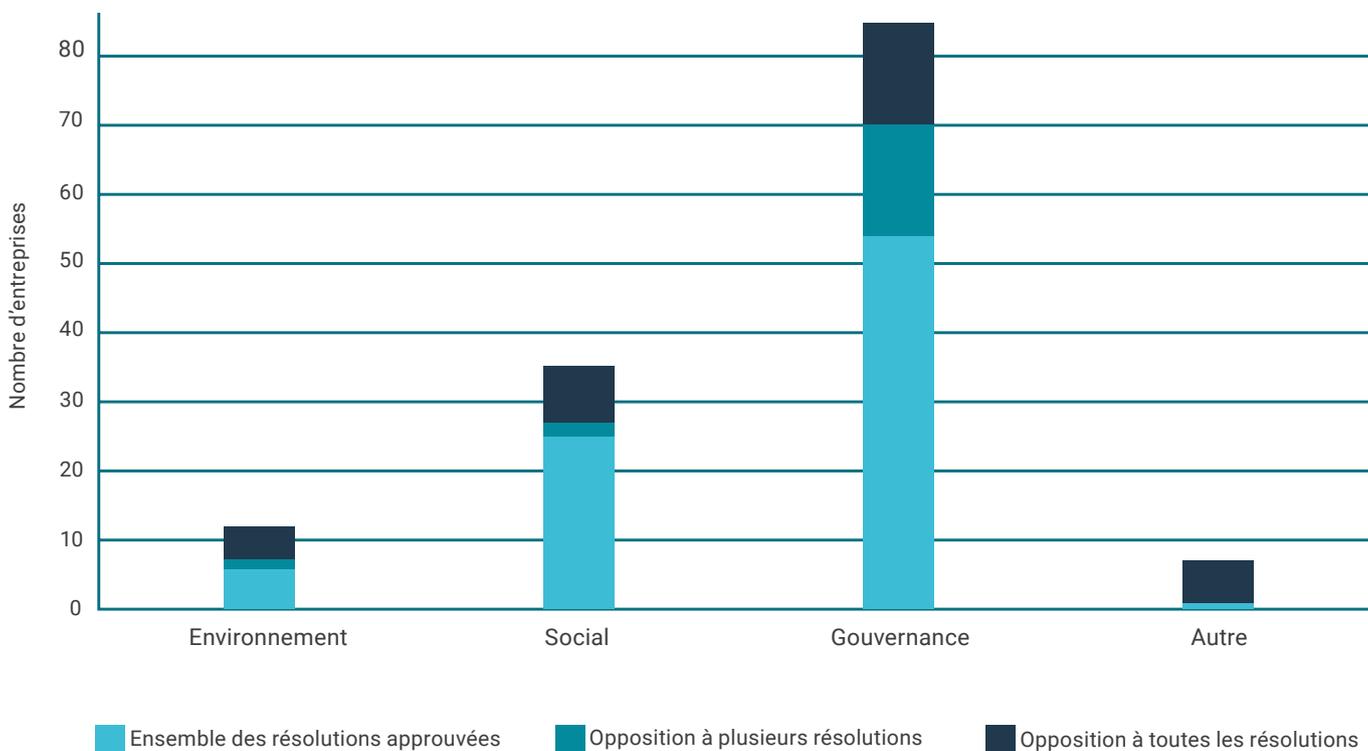
RÉSOLUTIONS EXTERNES

La majorité des résolutions externes soumises au vote en 2022 concernaient la gouvernance (70%), suivie par le social (21%) et l'environnement. Les résolutions relatives à la gouvernance concernaient l'indépendance du président du Conseil d'administration, la diversité au sein de ce dernier et parmi les collaborateurs ou encore la prise en compte de critères extra financiers dans la politique de rémunération. Mirova a voté en faveur de l'ensemble de ces résolutions pour 64% des entreprises et d'une partie d'entre elles pour 19% des entreprises.

Les résolutions de nature sociale couvraient également une grande diversité de sujets comme la réduction de l'écart de rémunération Femmes / Hommes, les activités de lobbying d'une entreprise ou les pratiques fiscales. 71% des entreprises ont reçu de la part de Mirova des votes positifs sur l'ensemble des résolutions ; 6% n'ont obtenu notre aval que sur une partie des résolutions. Les résolutions à caractère environnemental formulaient des demandes de transparence en matière de lutte contre le changement climatique, mais aussi sur d'autres enjeux environnementaux, comme la protection de la biodiversité. Nous avons voté en faveur de 10 de ces 17 résolutions. Mirova a estimé que 7 de ces résolutions relevaient un caractère trop prescriptif tout en n'étant pas assez détaillées.

Mirova est favorable au dépôt de Say on Climate, résolutions permettant de se prononcer sur le plan de transition d'une entreprise. Nous les voyons comme un bon moyen d'échange et de promotion des meilleures pratiques. Un vote favorable exprimé lors d'un Say on Climate ne vaut cependant pas approbation définitive, par Mirova, de la stratégie d'une entreprise, qui continuera à être examinée.

VOTES SUR LES RÉOLUTIONS ACTIONNARIALES



Source : Mirova, au 31/12/2022

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

2022 a aussi été la seconde année consécutive au cours de laquelle Mirova a participé au dépôt de résolutions externes. Cela s'est produit lors de l'Assemblée générale de deux entreprises en portefeuille. Nous avons par exemple souhaité déposer une résolution lors de l'Assemblée générale d'Orpea mais, malgré la gravité de la controverse déclenchée par les pratiques de la société, il n'a pas été possible de la déposer en raison du cadre juridique de soumission des résolutions en France. Nous avons néanmoins pu la transformer en point à l'ordre du jour.

Décisions prises en matière de stratégie d'investissement, notamment en matière de désengagement sectoriel

En ce qui concerne nos actifs cotés, nous privilégions à tout moment le dialogue et l'accompagnement des entreprises. Cependant, lors du processus d'escalade, si les progrès et/ou les pratiques de l'entreprise s'avèrent insuffisants pour maintenir l'admissibilité, le désinvestissement peut être envisagé en dernier recours.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ▶ Mieux cibler les sociétés bénéficiant de démarches d'engagement (en lien direct avec la mise à jour de la méthode d'évaluation ESG, les efforts d'engagement pourraient à l'avenir prioritairement être orientés auprès des entreprises pour lesquelles le risque ESG résiduel est élevé) ;
- ▶ Mise en place d'une procédure formalisée visant à suivre l'ensemble des démarches d'engagement réalisées (taux de succès des démarches, etc.)
- ▶ Elaborer une feuille de route courant 2023, en lien étroit avec les membres de la Direction de Mirova, afin de préciser les objectifs et les moyens d'actions de notre stratégie de plaidoyer.
- ▶ Suivre l'impact de nos initiatives de plaidoyer et de sensibilisation (publications et relais par la presse française et étrangère, interventions au sein d'événements organisés par les distributeurs, formations à la finance à impact, etc.).



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

E|Alignement avec la taxonomie européenne et politique relative aux combustibles fossiles

Mirova, qui a œuvré en faveur d'une taxonomie européenne ambitieuse, veille à maximiser son alignement tandis que notre méthode d'analyse se traduit par une politique d'exclusion des énergies fossiles très exigeante.

Part verte

À ce jour, seul l'acte délégué (UE) 2020/852 relatif aux deux objectifs climatiques (atténuation et adaptation) a été publié. Pour la première fois, nous présentons l'alignement de nos portefeuilles. Les données n'ayant pas été reportées par les entreprises à ce jour, la part des actifs éligibles et non éligibles repose sur des estimations.

Information	Pourcentage
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques éligibles à la taxonomie*	31%
Part dans l'actif total des expositions sur des activités économiques non éligibles à la taxonomie*	69%
Part dans l'actif total des expositions sur des administrations centrales, des banques centrales ou des émetteurs supranationaux*	5,1%
Part alignée sur la taxonomie sur la base du chiffre d'affaires	19,7%
Part alignée sur la taxonomie sur la base des dépenses d'investissement	17,3%
Pourcentage d'actifs couverts par l'ICP (Indicateur-Clé de Performance) par rapport au total des investissements du gestionnaire d'actifs (total des actifs sous gestion). À l'exclusion des investissements dans des entités souveraines	86%

* Ratio volontaire reflétant des estimations du niveau d'alignement des contreparties

Source : Mirova au 31/12/2023

Part des encours dans des entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles

Mirova s'est construit autour de la prise en compte des enjeux environnementaux dans sa stratégie globale d'investissement. De ce fait, Mirova applique une politique d'exclusion dans le secteur des combustibles fossiles, disponible sur son site internet. Sont ainsi visées les entreprises :

- Impliquées dans l'extraction, la transformation/le raffinage et le commerce des combustibles fossiles dont :
 - ▶ Plus de 5 % de leur chiffre d'affaires provient du charbon ou du pétrole, y compris le pétrole non conventionnel ;
 - ▶ Plus de 10 % de leur chiffre d'affaires est généré par le gaz non conventionnel ;
- Réalisant plus de 50% de leur chiffre d'affaires via la vente d'équipements ou de services dédiés au secteur des combustibles fossiles ;
- Produisant de l'électricité (plus de 10% des ventes liées à la production d'électricité), dont le mix énergétique est dominé par le charbon et affichant une intensité carbone supérieure à 350 gCO₂/kWh.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Au sens de l'acte délégué en vertu de l'article 4 du règlement SFDR, la part de nos encours dans le secteur des combustibles fossiles est de 4,38%. Le gaz naturel conventionnel n'est pas exclu car il s'agit d'un sujet complexe. En effet, s'il peut servir de combustible de transition dans certaines circonstances, une décarbonation quasi complète sera nécessaire sur le long terme pour limiter le réchauffement à 2°C. Les nouvelles infrastructures gazières pourraient contribuer à réduire les émissions dans les années à venir mais aussi entraîner des effets de verrouillage, prolongeant ainsi l'utilisation des combustibles fossiles. De plus, la chaîne d'approvisionnement en gaz, en particulier non conventionnel, est particulièrement dangereuse et difficile à maîtriser, car susceptible d'avoir un impact négatif sur l'environnement à l'échelle locale et d'émettre de fortes émissions fugitives de gaz à effet de serre, ce qui peut annuler son bénéfice climatique.

Nous n'appliquons pas cette politique d'exclusion en matière d'obligations vertes. En effet, nous considérons qu'une obligation verte n'équivaut pas à un financement de l'émetteur lui-même, mais des projets verts auxquels les fonds sont destinés. Pour être éligible à nos investissements, une obligation verte doit cependant démontrer :

- Une contribution positive des projets financés à des objectifs environnementaux ;
- Une maîtrise des risques environnementaux et sociaux liés aux projets tout au long du cycle de vie ;
- Un alignement avec la démarche globale de l'entreprise en matière de transition vers une économie bas carbone.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

▶ Après l'adoption de l'acte délégué au règlement Taxonomie relatif aux quatre autres objectifs environnementaux, Mirova s'efforcera de maximiser ses investissements dans les activités éligibles en matière d'utilisation durable et de protection des ressources marines et aquatiques, de protection de la restauration de la biodiversité et des écosystèmes, de prévention et de contrôle de la pollution ainsi que de transition vers une économie circulaire.

▶ Améliorer le suivi de nos investissements dans le secteur des combustibles fossiles au sens du règlement SFDR



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

F | Stratégie d'alignement avec l'Accord de Paris

Depuis sa création en 2014, Mirova s'est fixée comme objectif d'utiliser le levier de l'investissement pour mettre au service de la lutte contre le réchauffement climatique. Nous sommes à ce jour alignés avec l'Accord de Paris, notamment grâce à une stratégie d'investissement exigeante, fondée sur une méthodologie d'alignement développée en partenariat avec le cabinet Carbon4 Finance.

Fixation d'un objectif quantitatif à horizon 2030 et révision tous les cinq ans jusqu'à horizon 2050

Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à aligner dès aujourd'hui ses portefeuilles avec une augmentation de la température moyenne de 2°C, de façon à contribuer à l'atteinte de la neutralité carbone en 2050, comme stipulé dans l'Accord de Paris. Nous considérons que ce positionnement nous permet de viser, à l'échelle de notre société de gestion, un alignement avec les scénarios climatiques les plus ambitieux. Nous comptons atteindre cet objectif et rendre public notre niveau d'alignement consolidé sur l'ensemble de nos classes d'actifs avant fin 2022.

Description de notre méthodologie interne

Mirova a développé en 2016 une méthodologie interne de mesure de la température des actifs cotés en partenariat avec le cabinet Carbon4 Finance, auquel elle est associée depuis 2014, et utilisant la méthodologie Carbon Impact Analytics (CIA).

Dans un premier temps, la méthodologie utilisée calcule les émissions induites et évitées en cycle de vie pour toutes les entreprises de l'univers d'investissement coté dans une approche dite « bottom-up » pour les secteurs à plus forts enjeux vis-à-vis du climat.

A ce calcul s'ajoute un jugement qualitatif des politiques mises en place par les entreprises, telles que :

- Les objectifs de décarbonation fixés à certaines échéances temporelles, par exemple dans le cadre d'initiatives comme la Science-Based Targets initiative (SBTi)
- Les investissements (dépenses d'exploitation, ou CAPEX, et dépenses d'investissement, ou OPEX) réalisés dans l'objectif de s'inscrire dans une trajectoire de transition énergétique ambitieuse.

Dans un second temps, Mirova utilise la note CIA agrégée à l'échelle de portefeuilles, pour en déduire leur température, selon les principes suivants :

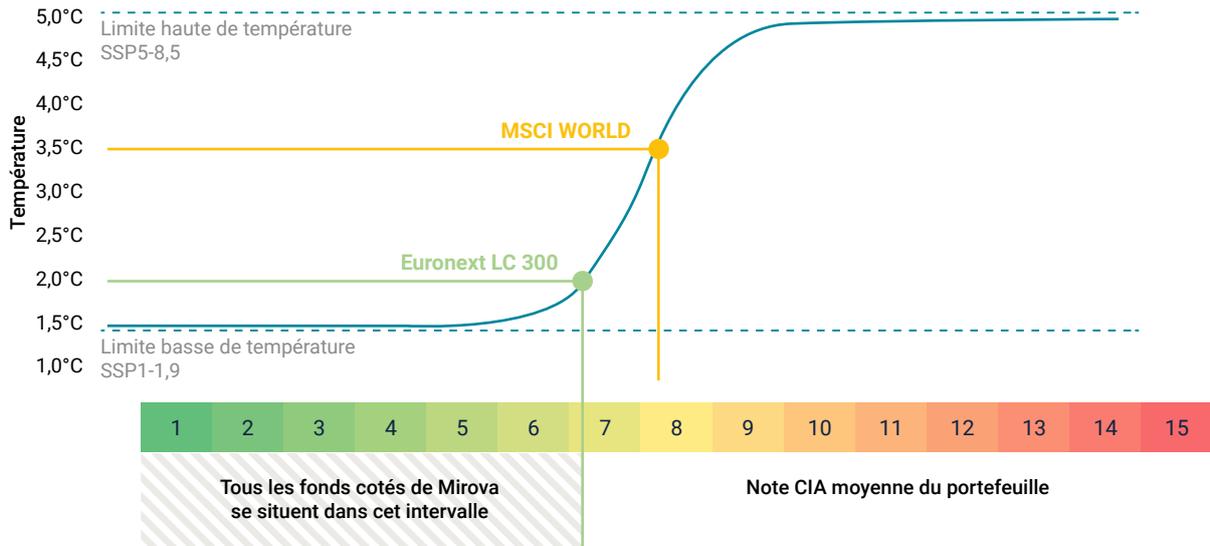
- A la note CIA moyenne en température du portefeuille, nous associons la température de 3,5°C, qui est celle du MSCI World, indice de marché traditionnel pondéré des capitalisations boursières ;
- Le second point de calibration de la formule est fixé à 2°C, soit la borne haute fixée par l'Accord de Paris. L'indice Euronext Low Carbon 300 a été choisi pour représenter une économie alignée avec un scénario 2°C. Le LC300 est un Paris-Aligned Benchmark au sens de la Commission Européenne et présente la particularité d'être optimisé sur la base de la note CIA ;
- Une courbe en S, comme représentée page suivante, permet de joindre les deux points de calibrage décrits ci-dessus et de tendre vers les scénarios extrêmes (1,5°C et 5°C).

	Mirova consolidated Equity portfolio	MSCI Europe	CAC 40	MSCI World	Mirova consolidated Fixed income	Bloomberg eu-roagg 500 total return index value unhedged EUR	Bloomberg Euro Aggregate Corporate Total Return Index Value Unhedged EUR
							
	< 2°C	2,5 - 3°C	2,5 - 3°C	3,5 - 4°C	1,5°C	2,5 - 3°C	2,5 - 3°C
Émission induite (tCO ₂ /€M)	109	201	218	142	205	146	186
Émission évitées (tCO ₂ /€M)	-31	-12	-20	-8	-477	-28	-53
Couverture	99%	99%	100%	98%	75%	91%	91%

Source : Mirova, au 31/12/2022

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

COURBE DE TRADUCTION DE LA NOTE CIA MOYENNE EN TEMPÉRATURE AU NIVEAU DU PORTEFEUILLE



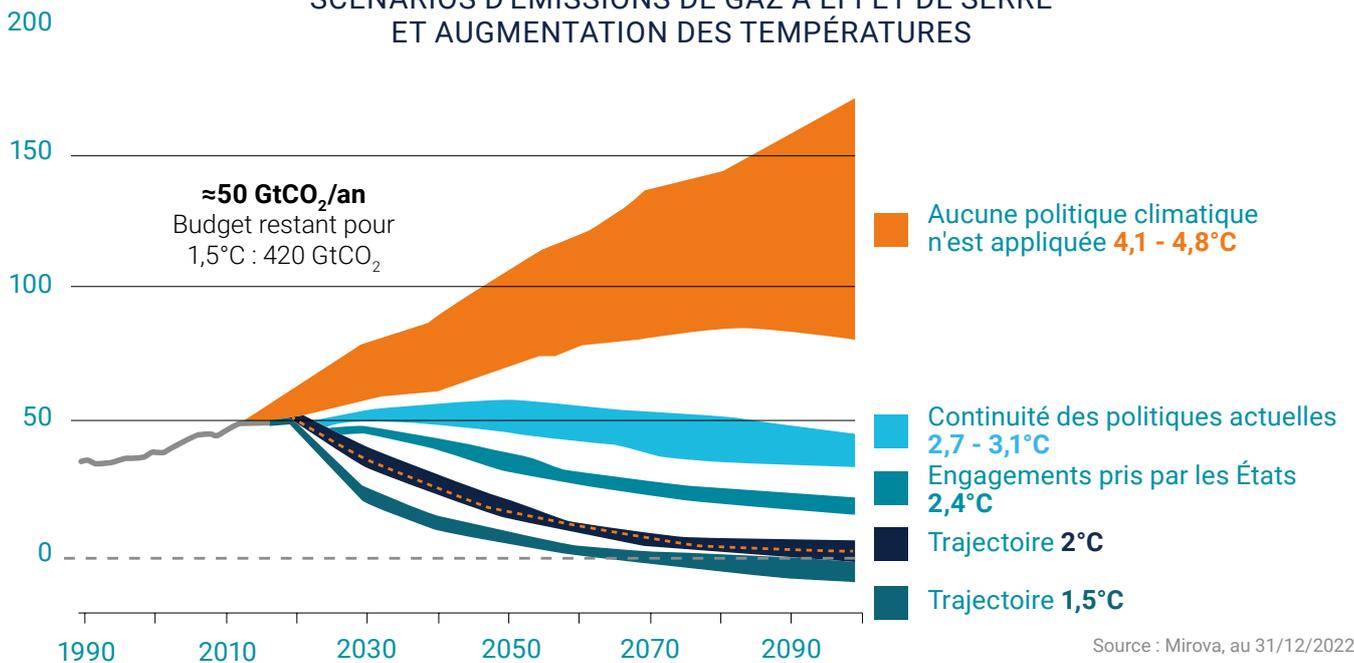
Source : Mirova, au 31/12/2022

Cette méthodologie est expliquée plus en détail dans notre document Mesure d'alignement en température des portefeuilles cotés. Mirova continue de mesurer et de comprendre, de façon aussi précise et pertinente que possible, l'alignement de ses investissements avec les objectifs climatiques. La méthodologie de mesure d'alignement en température de Mirova continuera certainement d'évoluer dans le futur, notamment en fonction :

- Des données qui seront accessibles et de leur qualité ;
- De l'évolution des émissions de gaz à effet de serre, qui pourront suivre l'un ou l'autre des scénarios présentés ci-dessous et ainsi demander, afin de respecter le budget carbone planétaire, des efforts plus ou moins francs.

En ce qui concerne les risques de double comptage spécifiquement liés aux émissions de GES induites et évitées, la méthodologie CIA de C4F que nous utilisons intègre un traitement des comptages multiples.

SCÉNARIOS D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE ET AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES



Source : Mirova, au 31/12/2022

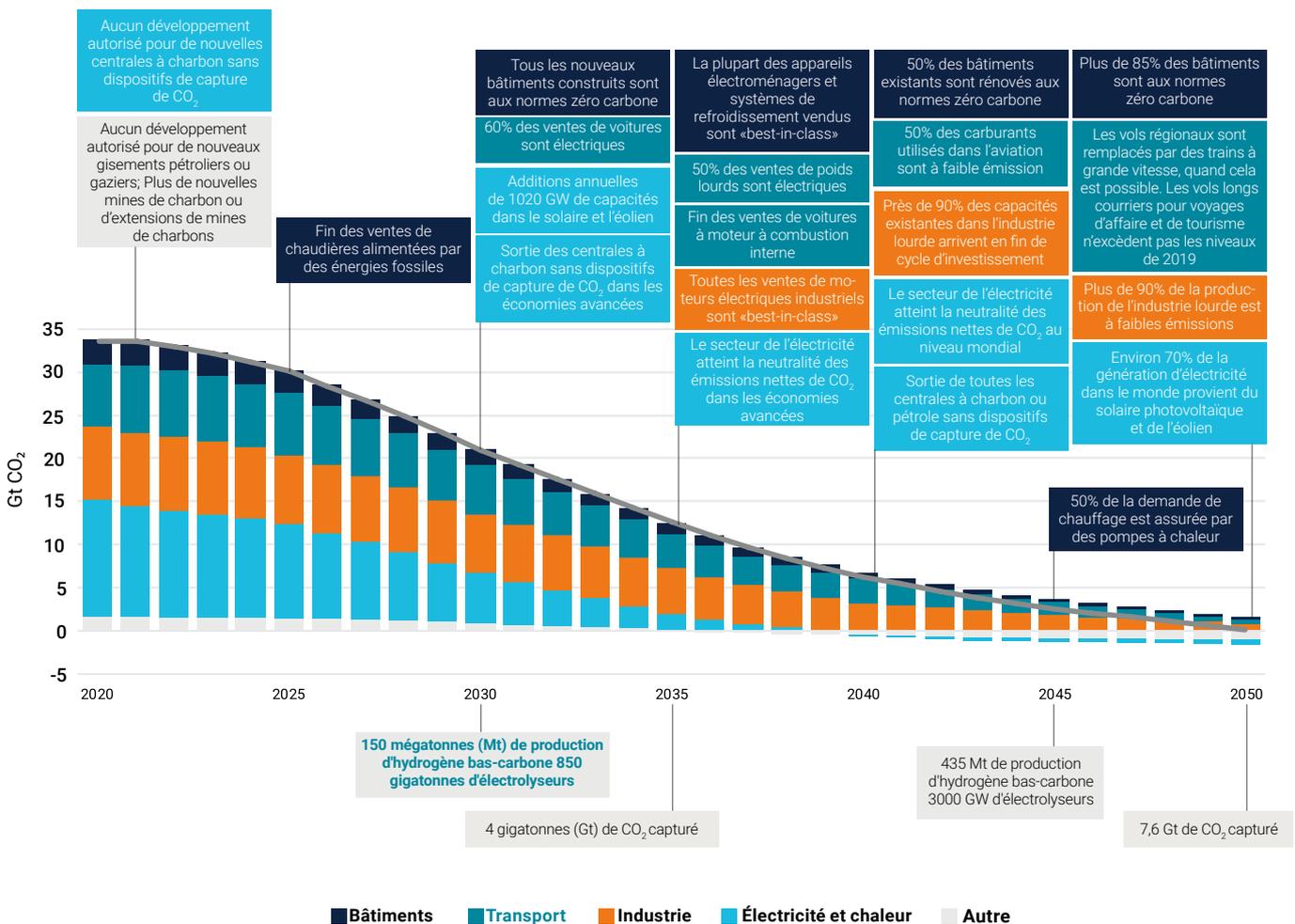
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Rôle et usage de l'évaluation dans la stratégie d'investissement et complémentarité avec les autres indicateurs ESG

Compte tenu de notre objectif d'alignement et de notre volonté de produire un impact environnemental positif, Mirova a identifié les secteurs les plus contributeurs ainsi que les actions à mettre en œuvre. A cette fin, nous nous sommes fondés sur le scénario « Net Zero by 2050 » de l'Agence Internationale de l'Energie (AIE). Il ressort du travail de l'AIE que le défi climatique implique en premier lieu des changements structurels dans les secteurs de la production d'énergie, des transports, du bâtiment et de l'industrie. La baisse drastique des émissions suppose également des changements profonds au sein des secteurs de l'agriculture,

de l'élevage et de la gestion des forêts, qui représentent près d'un quart des émissions mondiales. Enfin, atteindre la neutralité carbone nécessitera la transformation des pratiques actuelles pour faire de la nature un allié contre le changement climatique, ceci en accroissant les puits de carbone naturels. Sur le fondement de cette analyse, Mirova prend en compte, dans l'ensemble de ses stratégies d'investissement, les engagements des émetteurs en matière de transition. Nous nous employons également à allouer nos capitaux vers les apporteurs de solutions.

ÉTAPES CLÉS DE LA TRAJECTOIRE DE L'AIE POUR ATTEINDRE LA NEUTRALITÉ DES ÉMISSIONS NETTES DE CO₂

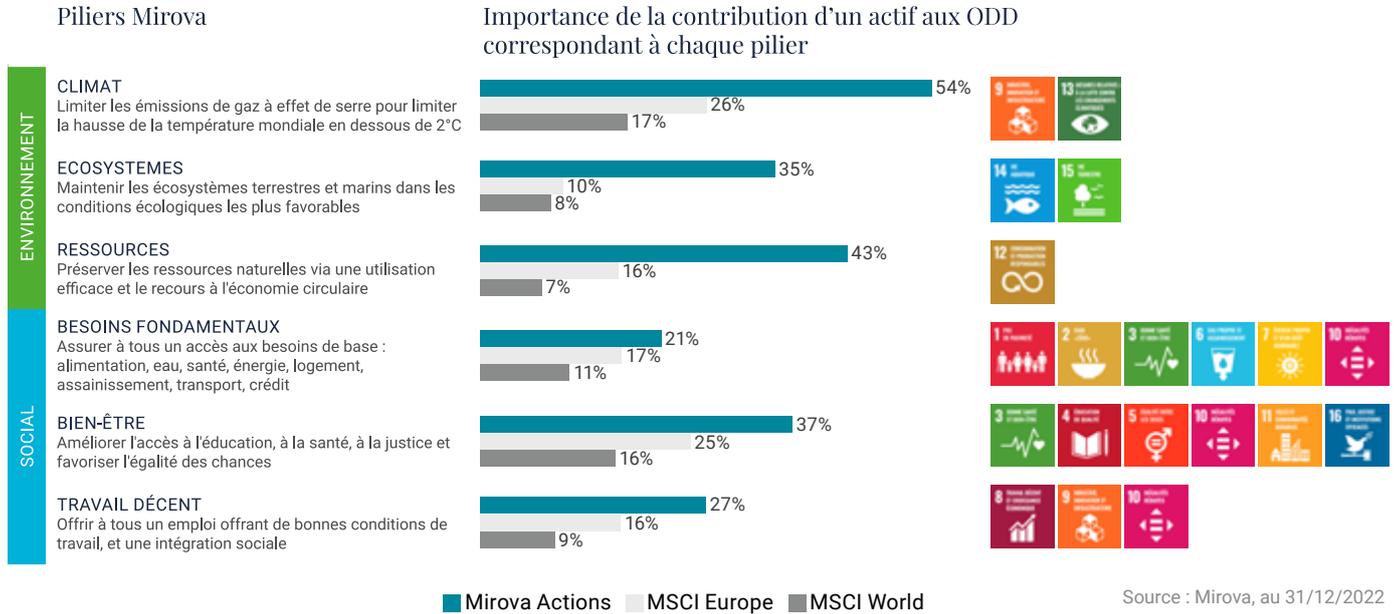


Source: Mirova, au 31/12/2022

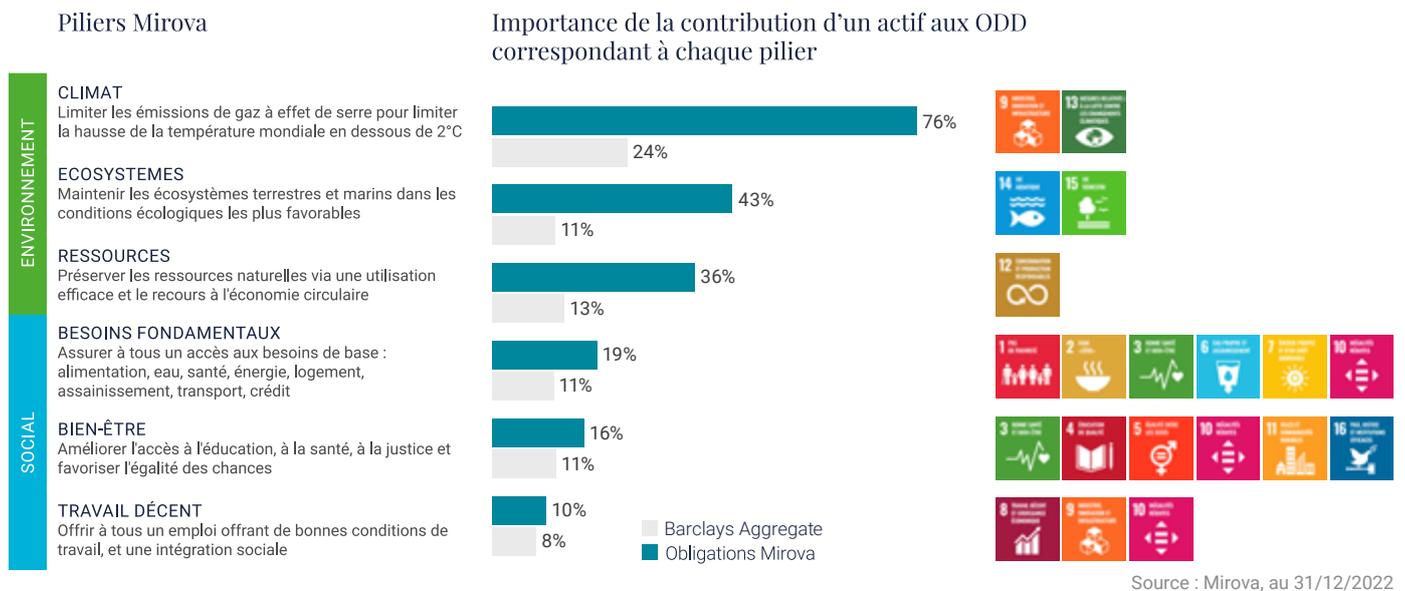
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Les tableaux ci-dessous montrent que nous accordons, via nos investissements en actions et obligations, une large place aux actifs produisant des impacts positifs sur le climat.

ACTIONS MIROVA - PART DES INVESTISSEMENTS ÉVALUÉS POSITIF OU ENGAGÉ PAR PILIER D'IMPACT AU 31/12/2022



OBLIGATIONS MIROVA - PART DES INVESTISSEMENTS ÉVALUÉS POSITIF OU ENGAGÉ PAR PILIER D'IMPACT AU 31/12/2022



Le reporting extra-financier de Mirova a évolué durant l'année 2023 pour intégrer la grille de notation de la méthodologie renforcée de Mirova. Cette méthodologie est déjà intégrée dans nos processus et en cours d'intégration dans nos reportings, cependant, elle ne peut intégrer a posteriori les évaluations de l'année 2022. Pour plus d'information sur notre méthodologie, veuillez vous référer à : www.mirova.com/fr/notre-proche-de-levaluation-esg-et-de-limpact. Pour plus d'informations sur les limites potentielles de la stratégie extra-financière, veuillez vous référer à la section « risques », et plus particulièrement « Investissements ESG – Risque et Limites méthodologiques » du document.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Grâce à la méthode CIA, décrite dans le rapport, nous bénéficions de données carbone (émissions induites et évitées, température) sur les actifs cotés. Nous disposons également de données sur les actifs non cotés via notre travail avec le cabinet I Care. Mirova se démarque notamment par la part importante de ses obligations vertes, qui représentent 72% de notre encours sur cette classe d'actifs. Nous avons également développé des stratégies spécifiques au climat :

- En matière d'investissement coté, nous proposons des fonds actions thématiques, dédiés uniquement à la transition environnementale, intégrant une dominante climat dans leurs thématiques d'investissement. Nos stratégies thématiques orientées climat sont Mirova Europe Environmental Equity Fund et Mirova Climate Solutions. Au niveau du marché obligataire, nous avons figuré parmi les pionniers de l'investissement dans les obligations vertes et durables avec notre stratégie Mirova Global Green Bond.
- S'agissant des actifs réels, nous investissons dans les infrastructures dites « de transition énergétique » et en particulier dans les projets d'énergie renouvelable et de mobilité décarbonée. Notre activité de capital investissement à impact vise à accélérer la croissance d'entreprises innovantes. Dans cette démarche, nous avons lancé en 2021 un fonds de Private Equity paneuropéen sur la thématique de transition environnementale.
- En outre, le développement de notre plateforme d'investissement dans le capital naturel nous permet de contribuer au financement des puits de carbone.

Enfin, la méthodologie de notation propriétaire de Mirova garantit que nos investissements favorables au climat ne nuisent pas aux autres critères ESG. Cette approche est conforme à la définition de « l'investissement durable » selon le règlement européen SFDR : contribution positive, DNSH¹⁷ (Do No Significantly Harm) et bonne gouvernance. Elle garantit une intégration solide des risques liés au développement durable dans tous les processus d'investissement et limite l'impact négatif potentiel de ces de ces investissement.

Actions de suivi des résultats

Il est aujourd'hui établi, sans ambiguïté, que les émissions de gaz à effet de serre liées à l'activité humaine sont la cause de l'augmentation des températures mondiales, et continueront de l'être. Pour autant, et malgré la multiplication des publications scientifiques sur le sujet, les mesures prises par les décideurs publics et privés pour réduire les émissions et s'adapter aux changements climatiques que

l'on ne pourra éviter, demeurent insuffisantes au regard de l'ampleur du sujet. Nos émissions de CO₂, méthane et autres gaz à effet de serre sont déjà responsables d'une augmentation des températures de +1,1°C (IPCC, 2021) . Les modèles climatiques prévoient que, si les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître au cours des décennies à venir, l'augmentation de la température moyenne sur terre par rapport à l'ère préindustrielle pourrait atteindre +5°C d'ici à la fin du siècle. Dans ce scénario, des zones habitées aujourd'hui par des centaines de millions de personnes deviendront invivables pour l'humanité. Dans les zones qui resteront viables, au-delà des conséquences économiques, il sera extrêmement difficile de garantir la sécurité alimentaire et physique d'une très grande partie de la population. Les politiques actuelles menées par les États pourraient limiter l'augmentation de la température moyenne à 2,5-3,0°C d'ici 2100. Un tel réchauffement induirait lui aussi des conséquences très lourdes. En ce qui concerne la montée des eaux par exemple, les dernières modélisations du GIEC¹⁸ tablent sur une élévation du niveau de 40 à 80 cm pour un réchauffement de +2,7°C , un niveau suffisant pour affecter de nombreuses zones côtières densément peuplées. Mirova dédie une équipe 17 experts sur le sujet, qui s'occupent de la veille et de suivre les évolutions du domaine scientifique dans ce domaine, pour s'assurer que notre politique d'investissement suive l'état de la science à chaque instant.

Fréquence de l'évaluation

La vérification des données carbone (scope 1, scope 2, scope 3 et émissions évitées) est effectuée afin de s'assurer du respect de la trajectoire 1.5/2°C mise en avant dans tous les portefeuilles de Mirova. Nous diffusons l'alignement du portefeuille dans notre reporting mensuel.

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

- ▶ Continuer de faire évoluer la méthodologie interne de note de température
- ▶ Réviser au plus tard tous les cinq ans de notre objectif de décarbonation
- ▶ Poursuivre le développement de notre plateforme Capital naturel

¹⁷ Article 2 17) du règlement [Sustainable Finance Disclosure Regulation](#). Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Ses objectifs sont d'assurer d'un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et d'orienter les investissements privés vers des investissements plus responsables. Cette réglementation intervient au niveau des entités (sociétés de gestion, sociétés d'investissement, conseillers financier), mais aussi au niveau des produits. Les publications des sociétés et les documents précontractuels des produits s'en trouveront modifiés.

¹⁸ Le GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, est un organisme intergouvernemental chargé d'évaluer l'ampleur, les causes et les conséquences du changement climatique en cours.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

G | Stratégie d'alignement avec les objectifs de long terme en matière de biodiversité

En 2020, nous avons publié notre première feuille de route biodiversité. L'année 2023 nous a permis non seulement de la mettre à jour mais aussi de l'aligner avec les objectifs fixés à horizon 2030 par l'Accord de Kunming-Montréal. En tant qu'institution financière, nous sommes particulièrement concernés par la cible n°19, qui ambitionne de mobiliser 200 milliards de dollars par an d'ici 2030. La présente section nous permet de préciser comment Mirova entend contribuer à l'atteinte des cibles de l'Accord de Kunming-Montréal et poursuivre le développement de l'outil Corporate Biodiversity Footprint (CBF)

Respect des objectifs de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

La Convention sur la Diversité Biologique, adoptée en 1992, poursuit trois objectifs :

- La conservation de la biodiversité ;
- L'utilisation durable de la biodiversité ;
- L'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation.

ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES ET PARTAGE JUSTE ET ÉQUITABLE DES AVANTAGES DÉCOULANT DE LEUR UTILISATION

L'accès et le partage des avantages liés à l'utilisation de la ressource génétique est régi par le protocole de Nagoya, adopté en 2010. Il permet aux Etats de réglementer l'accès à la ressource génétique, d'en clarifier les conditions d'accès et d'assurer le partage de ses avantages.

Afin de contribuer à cet objectif, Mirova engage les entreprises des secteurs concernés (industrie chimique, agroalimentaire, pharmaceutique) à réduire les risques et à produire un impact positif :

- Chimie et agroalimentaire :
 - ▶ Constitution d'un comité ad hoc de diligences réglementaires en phase de R&D ;
 - ▶ Financement de projets de préservation de la biodiversité dans l'aire d'origine des substances ;
 - ▶ Priorisation du développement de produits ayant les impacts locaux les plus positifs par leurs retombées sur les communautés locales.

- Pharmaceutique :

- ▶ Constitution d'un comité ad hoc de diligences réglementaires en phase de R&D ;
- ▶ Publication des séquences de pathogènes décodées ;
- ▶ Priorisation des vaccins et médicaments susceptibles d'avoir l'impact le plus positif.

CONSERVATION ET UTILISATION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ

L'Accord de Kunming-Montréal, conclu lors de la 15ème Conférence des parties à la CDB au mois de décembre 2022, fixe, en matière de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité, 4 objectifs et 23 cibles à horizon 2030 et au-delà. Mirova s'engage à contribuer significativement à l'atteinte des cibles définies par le Cadre mondial pour la biodiversité adopté à Montréal, en utilisant trois leviers d'actions, mesurables à l'aide d'indicateurs vérifiables :

- Cible 8 sur la restauration des écosystèmes en finançant des solutions fondées sur la nature grâce à notre plateforme dédiée au capital naturel, et en étudiant le développement des certificats de biodiversité ;
- Cible 15 sur la réduction des impacts négatifs et l'augmentation des impacts positifs des entreprises en les sélectionnant dans le cadre de stratégies de portefeuilles d'actions cotées à l'aide de mesures d'abondance comme MSA.km² ;
- Cible 19 sur la mobilisation de financements en faveur de la biodiversité en alignant nos investissements sur les taxonomies relatives à la biodiversité, comme le montre la part des revenus des entreprises investies relevant des éco-activités.

Par ailleurs, nous continuerons de veiller à ce que rien ne nuise significativement à l'atteinte des autres cibles grâce à des politiques de gestion des risques dédiées.



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Contribution à la réduction des principales pressions et impacts sur la biodiversité

En 2020, Mirova a publié la première édition de « Mirova for Nature », notre feuille de route Biodiversité. Mise à jour en 2023, elle définit une approche complète et cohérente pour l'ensemble de nos classes d'actifs.

Mirova s'appuie sur trois piliers afin de réduire les pressions et impacts négatifs tout en générant des impacts positifs.

PRODUIRE DES IMPACTS POSITIFS À TRAVERS NOTRE STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT ET DES FONDS THÉMATIQUES

Notre stratégie d'investissement en matière de biodiversité se veut transversale. En effet, elle vise à produire un impact positif sur la biodiversité tout en minimisant les impacts négatifs causés par l'ensemble de nos financements. Cela se matérialise tout d'abord par notre méthode de notation ESG propriétaire, laquelle repose sur six piliers, dont celui de la biodiversité. Ce pilier favorable permet d'arrêter de financer les activités qui menacent le plus la biodiversité, d'accélérer les investissements directs vers les entreprises et infrastructures qui préservent ou restaurent la biodiversité, et de s'engager auprès des entreprises pour les orienter vers des politiques plus respectueuses de la biodiversité. Notre méthode utilise également des indicateurs quantitatifs permettant de mieux apprécier les pressions et impacts exercés sur la biodiversité :

- L'analyse des actifs cotés prend en compte le CBF, méthodologie développée par Mirova sur les pressions exercées par les entreprises sur la biodiversité.
- S'agissant des actifs non cotés, nos équipes d'analystes évaluent les indicateurs quantitatifs suivants :
 - ▶ Hectares faisant l'objet de politiques de conservation ou restauration ;
 - ▶ Hectares gérés de façon productive tout en s'inscrivant dans une logique de soutenabilité.

- De l'application de ces critères de notation et des besoins de financement, il résulte que nous investissons en particulier dans les activités suivantes :

- Gestion durable des terres : agriculture régénératrice, protéines végétales, conservation et restauration de la forêt, solutions fondées sur la nature ;
- Gestion responsable des ressources : économie circulaire des matériaux et de l'eau, réduction de la pollution, pêche et aquaculture durables ;
- Energies vertes : agrivoltaïsme, éolien côtier, biomasse-énergie, mobilité bas carbone.

Les chiffres des Actions et Obligations Mirova au 31/12/2022 montrent que, via nos actions et nos obligations, nous contribuons positivement à la préservation des écosystèmes et des ressources naturelles. En outre, nous soutenons, à travers notre plateforme Capital Naturel :

- Les activités de restauration et réhabilitation des sols, en mettant l'accent sur la durabilité des chaînes de valeur. Ces investissements sont réalisés via notre fonds Land Degradation Neutrality ;
- La consommation durable de poisson (pêche et aquaculture), l'économie circulaire ainsi que la conservation des environnements marins et aquatiques. Ces activités sont soutenues à travers le fonds Sustainable Ocean Fund ;
- Les actifs environnementaux : paiements pour services écosystémiques, conservation d'aires riches en biodiversité, crédits carbone.

Mirova contribue également à la restauration de la biodiversité à travers le financement d'obligations durables, qui, via l'utilisation des fonds, permettent de réduire les pressions « changement climatique » ou encore « pollution » qui s'exercent sur la biodiversité.

LES PRESSIONS ET IMPACTS SUR LA BIODIVERSITÉ

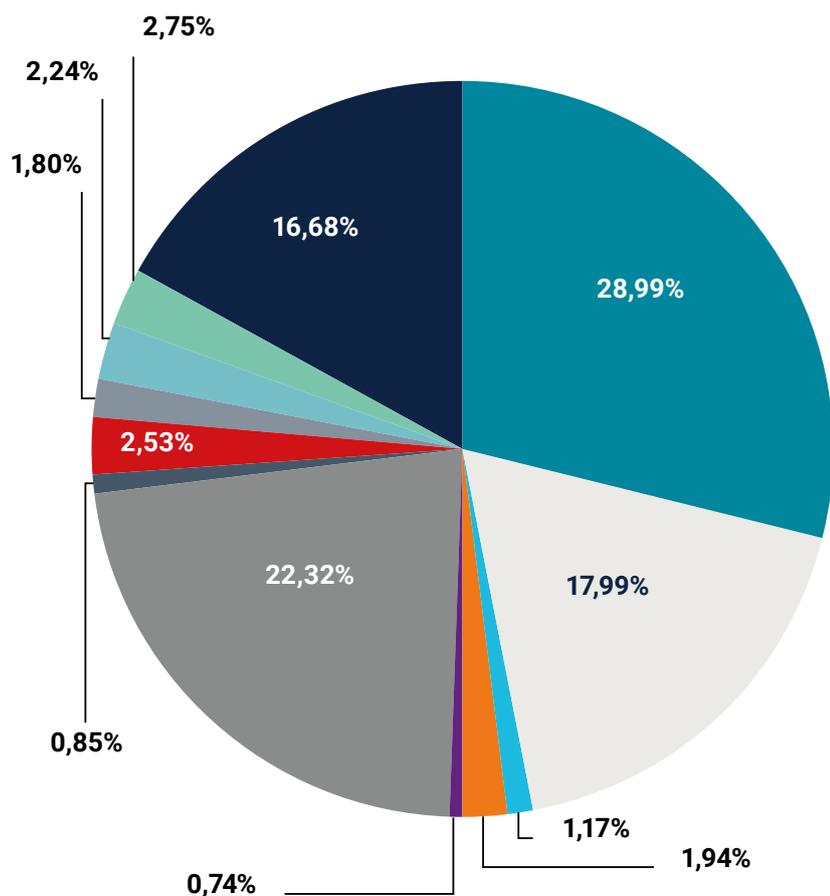
En 2019, l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) a identifié les cinq principales pressions directes et d'origine anthropique s'exerçant sur la biodiversité :

- ▶ Le changement d'usage des sols ;
- ▶ La surexploitation des ressources naturelles ;
- ▶ Le changement climatique ;
- ▶ La pollution ;
- ▶ Les espèces exotiques envahissantes.

L'IPBES a également identifié des facteurs indirects de changement de l'état de la biodiversité, que sont par exemple les modes de production et de consommation, la dynamique et les tendances démographiques, le commerce, les innovations technologiques ou encore la gouvernance

Ces pressions exercent à leur tour des impacts sur la biodiversité : perturbation des écosystèmes, diminution du nombre d'espèces, affaiblissement génétique, etc.

OBLIGATIONS MIROVA - UTILISATION DES FONDS
DES OBLIGATIONS DURABLES EN PORTEFEUILLE
AU 31/12/2022 (79% DES INVESTISSEMENTS)



- Énergie renouvelable
- Diversifié
- Efficacité énergétique
- Transport propre
- Autre Social
- Utilisation durable des terres
- Gestion durable des déchets
- Conservation de la biodiversité
- Gestion de l'eau/des eaux usées
- autre social
- Santé
- intégration socio-économique
- Adaptation au changement climatique

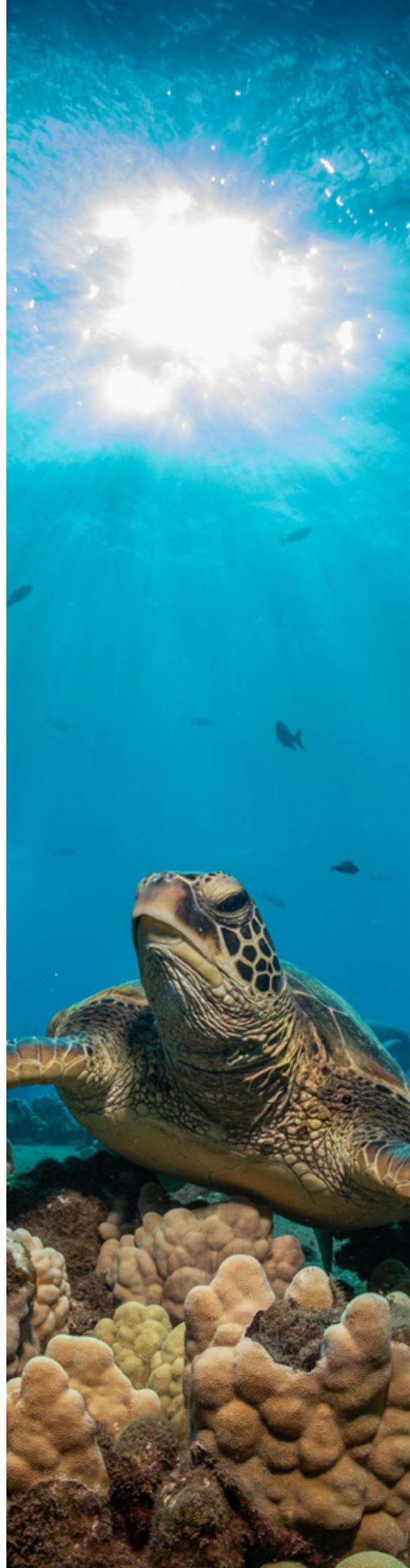
Source : Mirova, au 31/12/2022

Enfin, Mirova a commencé à travailler en 2022 sur trois nouvelles stratégies d'investissement centrées sur les interactions entre biodiversité, alimentation et climat :

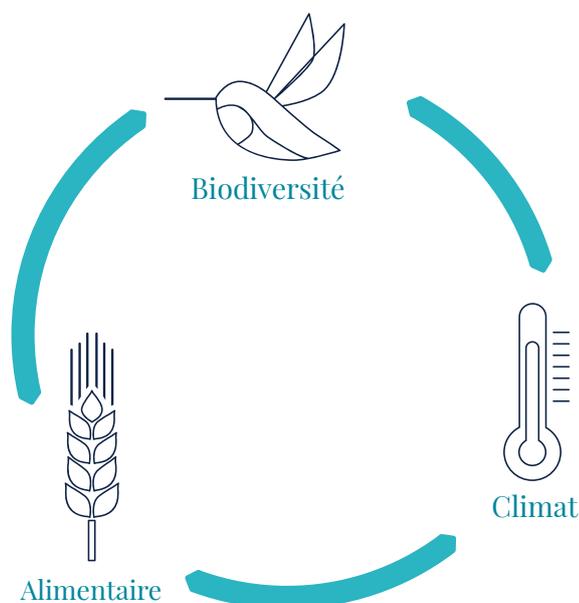
- Financement d'entreprises démontrant un impact positif sur l'ensemble de la chaîne de valeur (notamment la production, la gestion, la distribution et le recyclage) et contribuant dans le même temps à la transition des modèles agricoles et alimentaires ;
- Sélection des entreprises ayant adopté une stratégie claire et robuste de réduction des pressions et de renforcement des impacts positifs, tels que définis par le Science-Based Targets Network (SBTN) ;
- Entreprises contribuant à l'efficacité énergétique, produisant des énergies renouvelables ou augmentant les puits de carbone naturels.

Avec 676 millions d'euros d'actifs d'encours à fin février 2023, Mirova a réussi à démontrer la solidité de son modèle en concluant plusieurs importantes levées de fonds. À ce jour, nous avons soutenu plus de 30 projets et entreprises, avec des impacts significatifs dans les économies émergentes (Amérique latine, Afrique et Asie du Sud-Est), mais aussi dans les marchés développés, en particulier en Europe. Après un certain retard notamment dû à la pandémie de COVID-19, nous sommes convaincus de pouvoir réussir à lever d'ici à 2024 l'objectif de 1 milliard d'euros que nous nous sommes fixés.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.



TROIS NOUVELLES STRATÉGIES ACTIONS COTÉES



MIROVA S'EFFORCE DE MINIMISER LES PRESSIONS ET IMPACTS CAUSÉS PAR SES FINANCEMENTS

Mirova s'efforce en outre de réduire tout impact négatif qui pourrait être causé par son activité de financement.

Actifs cotés

Mirova conduit tout d'abord un screening des entreprises grâce à différentes bases de données, telles que Chemscore et Forest500. Notre stratégie de minimisation des pressions et impacts repose ensuite sur une liste d'exclusions que nous enrichissons au fur et à mesure de nos connaissances des impacts. Sont ainsi exclus :

- Les producteurs d'huile de palme¹⁹ ;
- Les fabricants de pesticides interdits dans certains pays, qui sont exposés à plus de 5% de leur chiffre d'affaires et ne prévoyant pas d'abandonner leur production dans les 3 années à venir ;
- Les sociétés pétrolières, gaz et charbon pour leurs effets indirects sur les biomes à travers le réchauffement climatique.

Mirova met également en œuvre une politique zéro déforestation. Notre politique d'investissement s'attaque aux causes de la déforestation et favorise les entreprises ayant publié une politique zéro déforestation ou zéro conversion de terres à haute valeur de préservation, qui mettent en place une traçabilité des ressources agricoles les plus à risque (soja, viande, café, cacao, bois), qui soutiennent la transition agricole des petits agriculteurs permettant d'assurer la sécurité alimentaire évitant ainsi la déforestation induite par la recherche de terres fertiles ou qui réalisent un suivi par observation combinée satellite et sol d'intégrité des forêts. Afin de préserver la ressource en eau, Mirova privilégie l'investissement dans les entreprises qui ont réalisé une

évaluation de l'exposition au risque physique dans leur chaîne de valeur et construit des plans de résilience sur les sites identifiés comme les plus à risque, mis en place des procédés circulaires de gestion des eaux usées afin de réduire les prélèvements et les pollutions et investi dans des solutions numériques de gestion de la ressource et des solutions fondées sur la nature pour le drainage, la purification et le traitement des eaux usées.

Actifs réels

Dans le cadre de ses investissements non cotés, Mirova analyse systématiquement les impacts potentiels des projets sur la biodiversité, positifs comme négatifs. Les normes internationales tels que les Standards de Performance de la Société Financière Internationale (SFI) sont utilisés comme cadre d'exigences minimales. Dans le cas où ces analyses, souvent fondées sur des études d'impact environnementales et sociales robustes et conduites par des tiers indépendants, mettraient en lumière des risques d'externalités négatives significatives, le projet n'est pas retenu pour investissement. Dans le cas où des enjeux de biodiversité seraient identifiés mais considérés comme traités de manière satisfaisante, ils font l'objet d'un suivi régulier, qualitatif et quantitatif, ainsi que d'un engagement avec les développeurs.

ENCOURAGER À LA LUTTE CONTRE LA PERTE DE BIODIVERSITÉ À TRAVERS NOTRE POLITIQUE D'ENGAGEMENT ACTIONNARIAL ET DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

Mirova mène enfin une politique d'engagement active en matière de biodiversité, comme présenté en section D) (page 22) du présent rapport. Pour rappel, nous attendons principalement des entreprises qu'elles :

- Évaluent et reportent leurs potentiels impacts sur la biodiversité ;
- Définissent une politique d'atténuation.

Outre le travail réalisé au sein de la TNFD²⁰, Mirova participe à plusieurs initiatives collaboratives, visant à développer des outils, des cadres, des politiques ainsi que des lignes directrices en matière de biodiversité.

¹⁹ Article 2 17) du règlement Sustainable Finance Disclosure Regulation

²⁰ La TNFD (Taskforce on Nature-related Financial Disclosures) est un groupe de travail mondial dont l'objectif est d'identifier et rendre compte des risques liés à la Nature.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

NOTRE ENGAGEMENT DANS LES INITIATIVES DU MARCHÉ



Source : Mirova, au 31/12/2022

Au-delà de ses propres activités, Mirova continuera également de contribuer à la sensibilisation des communautés d'investisseurs et des entreprises du monde entier en :

- Invitant les entreprises à adopter une approche positive pour la nature, via la définition d'objectifs fondés sur la science (grâce au rapport d'orientation du SBTN) ;
- Utilisant des cadres de reporting comme celui de la TNFD ;
- Améliorant la mesure de l'impact grâce aux certificats de biodiversité, notamment en soutenant les travaux de l'Organization for Biodiversity Certificates (OBC) ;
- Recourant à des méthodologies crédibles comme le cadre One Planet for Business & Biodiversity (OP2B) pour l'agriculture régénérative et restaurative ;
- Classant les activités en fonction de hiérarchies d'impacts positifs comme les piliers de l'économie circulaire, les principes de la biomasse en cascade, la hiérarchie zéro pollution, le cadre « de la source à la mer » pour la prévention des déchets en mer, la hiérarchie des déchets alimentaires et les cadres circulaires et résilients pour l'eau ;
- Plaidant en faveur d'une approche complète à l'égard de la matérialité en tenant compte des impacts et des dépendances au-delà de la pure matérialité financière.

Pour mieux comprendre les liens entre les activités que nous soutenons et la biodiversité, Mirova accompagne également des travaux de recherche, afin de faire progresser l'ensemble de l'écosystème. Nous avons par exemple signé en 2022 un partenariat avec la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB) visant à renforcer notre savoir et notre compréhension des interactions entre les énergies renouvelables et la biodiversité. Plus de détails sur notre politique biodiversité peuvent être trouvés dans le document [Mirova for Nature 2023](#), publié en avril 2023, qui fait un point d'étape sur l'avancement de nos actions en faveur de la biodiversité.

Développement et utilisation du Corporate Biodiversity Footprint, indicateur d'empreinte biodiversité

LE CORPORATE BIODIVERSITY FOOTPRINT

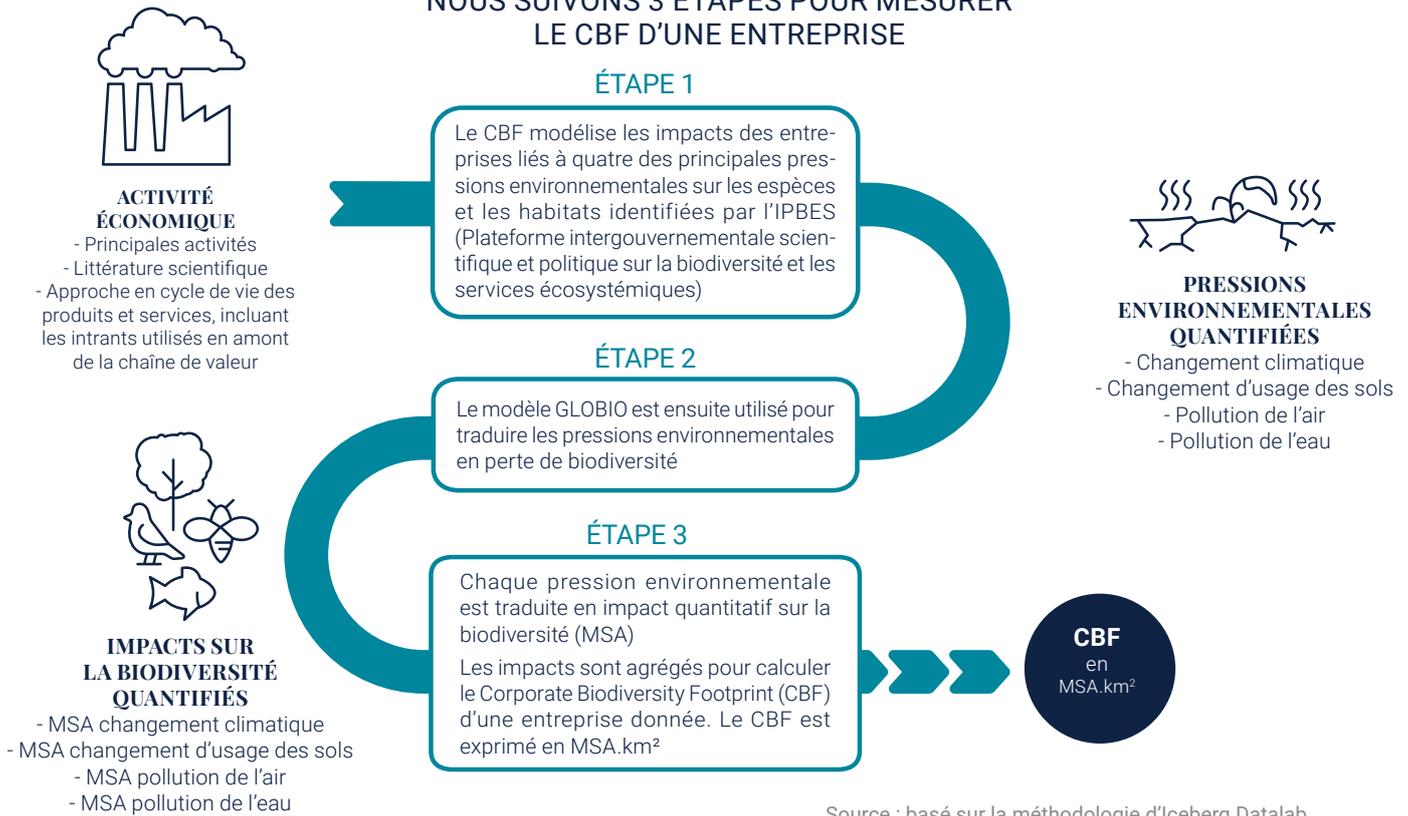
Mirova a contribué au développement, en partenariat avec Iceberg Data Lab et le cabinet de conseil I Care, d'un outil de modélisation de l'impact des entreprises cotées sur la biodiversité : le Corporate Biodiversity Footprint (CBF).

Le CBF traduit les données d'activité des entreprises en pressions environnementales (changement d'utilisation des terres, pollution de l'air / de l'eau et émissions de gaz à effet de serre). Ces pressions sont calculées en utilisant une approche de cycle de vie, qui prend en compte l'impact des produits et services des entreprises ainsi que les intrants amont. Chaque pression environnementale produit ensuite un impact quantifié sur la biodiversité. La métrique utilisée pour exprimer l'impact est le MSA.km², ou Mean Species Abundance par km².

Le CBF poursuit son développement et doit à terme également couvrir les pressions suivantes : espèces exotiques envahissantes, exploitation des ressources, impact sur les espèces marines et de rivières.

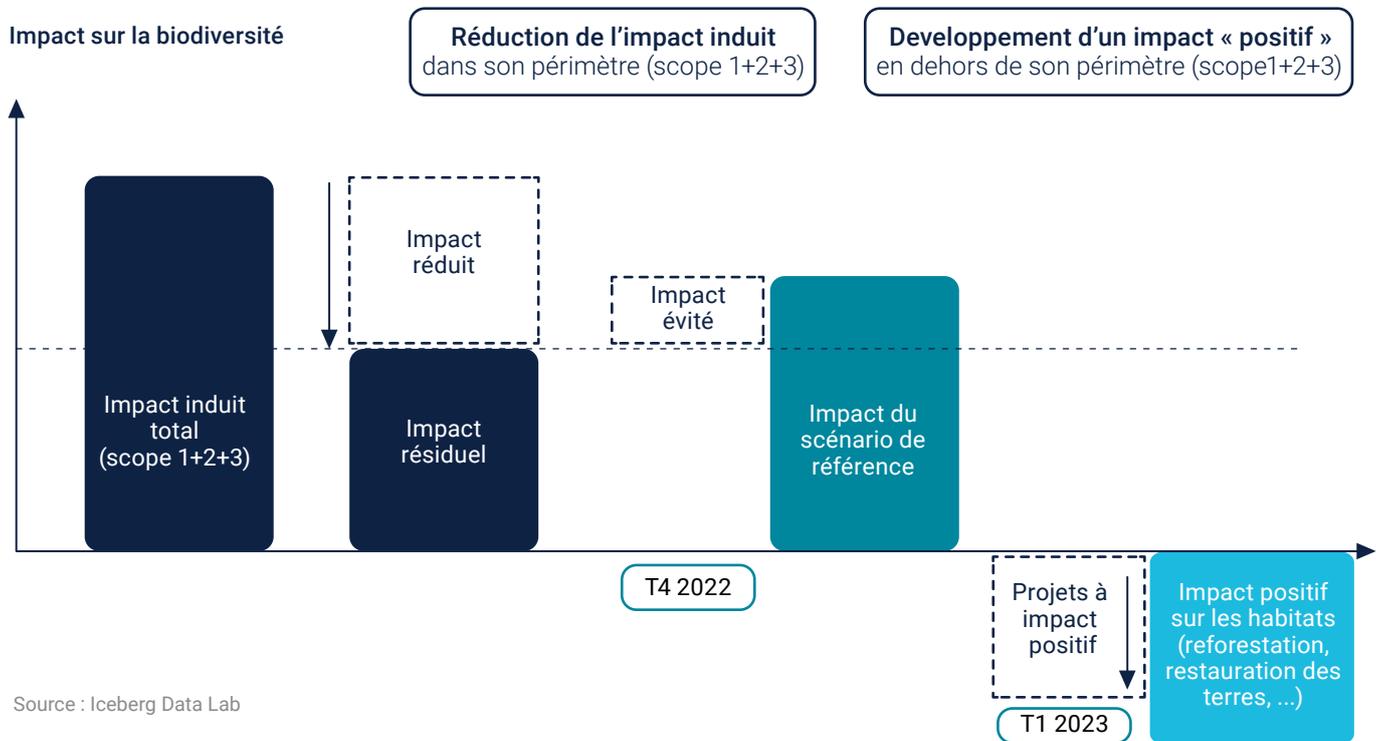
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

NOUS SUIVONS 3 ÉTAPES POUR MESURER LE CBF D'UNE ENTREPRISE



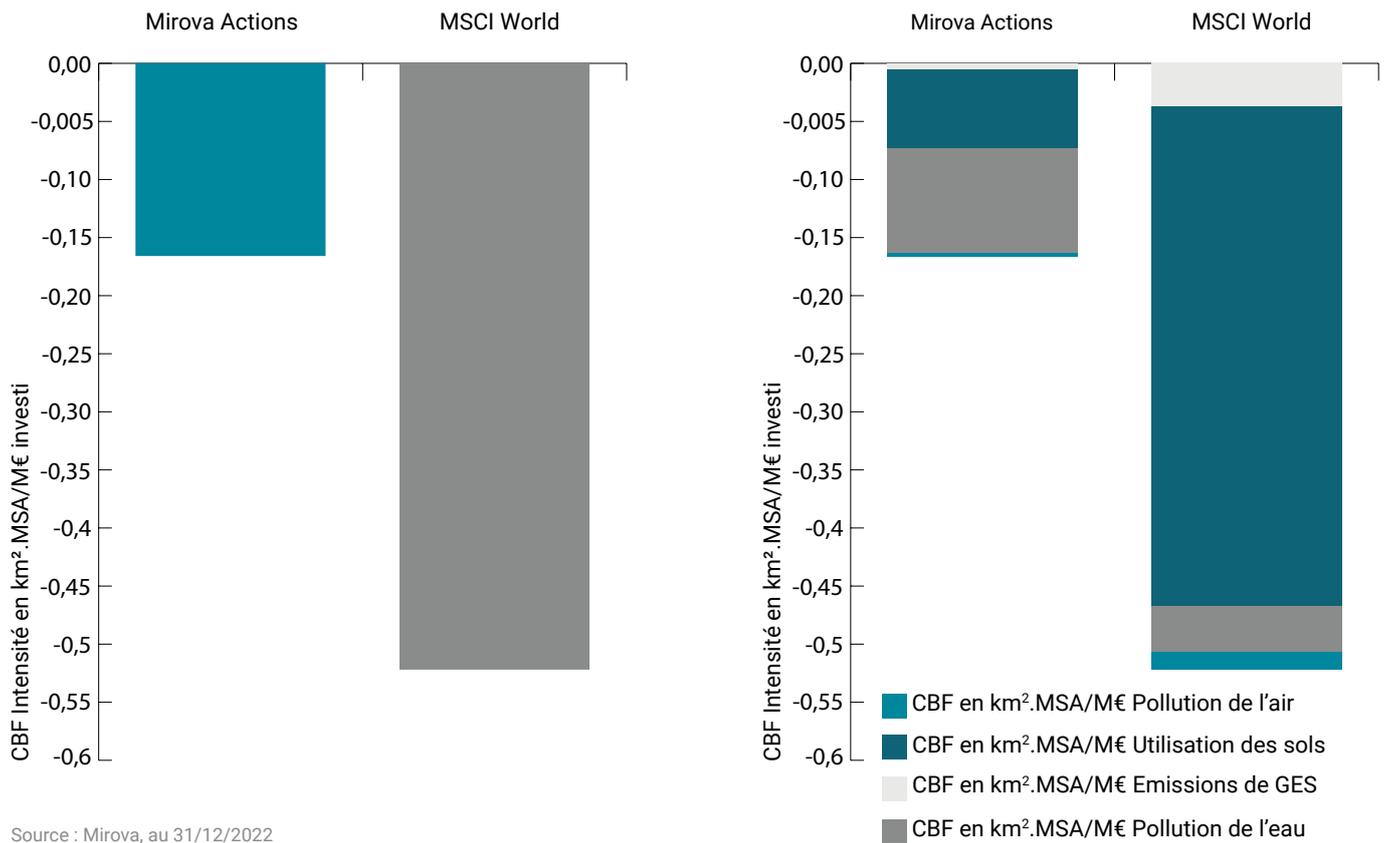
Le CBF permet également de mesurer les impacts positifs, selon la méthodologie décrite par la figure ci-dessous :

INDICATEURS D'IMPACT POSITIF AU SEIN DE LA MÉTHODOLOGIE CBF



Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

INTENSITÉ CBF* NÉGATIVE AGRÉGÉE AU 31/12/2022



L'IMPACT BIODIVERSITÉ DE NOTRE PORTEFEUILLE

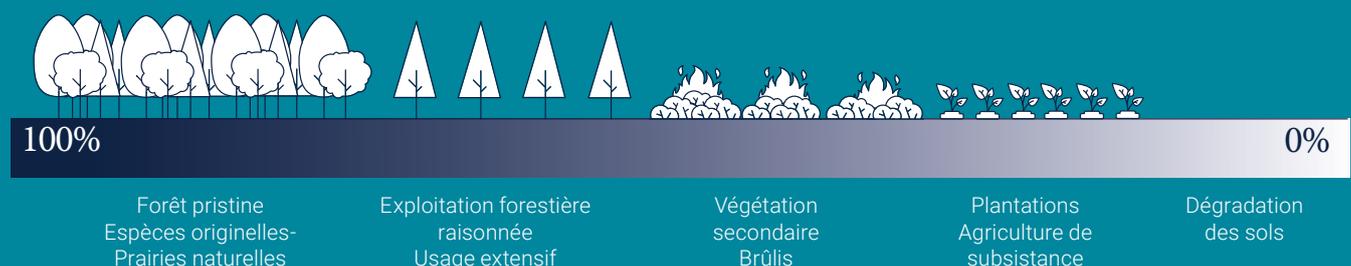
Le graphique ci-dessus donne une estimation de l'impact négatif sur la biodiversité du portefeuille consolidé d'actions cotées de Mirova, comparé au MSCI World sur la base de leur intensité. Comme visible sur le graphique, nous avons sélectionné dans nos portefeuilles des entreprises dont l'impact sur la nature rapporté à leur valeur économique est moindre que celui de l'indice. En effet, cet impact est donné sous forme d'intensité en MSA.km² par million d'euros de valeur d'entreprise et correspond ainsi à la surface artificialisée et maintenue artificialisée pour 1 million d'euros investi.

QU'EST-CE QUE LA MSA ?

L'abondance moyenne des espèces (MSA) est un indicateur de biodiversité qui exprime l'abondance moyenne des espèces indigènes dans un écosystème par rapport à leur abondance dans des écosystèmes non perturbés. C'est un indicateur qui mesure l'état de conservation d'un écosystème par rapport à son état d'origine, non perturbé par les activités et les pressions humaines. Par exemple, une zone dont la MSA est de 0% aura complètement perdu sa biodiversité d'origine (ou sera exclusivement colonisée

par des espèces envahissantes), tandis qu'une MSA de 100% reflète un niveau de biodiversité égal à celui d'un écosystème original non perturbé. L'abondance moyenne des espèces (MSA) est proposée par de nombreux fournisseurs de données, tels que CDC Biodiversité et Iceberg Data Lab, et est en passe de devenir une norme en Europe et aux États-Unis.

ABONDANCE MOYENNE D'ESPÈCES INDIGÈNES



Source : rapport de mission 2023 sur 2022

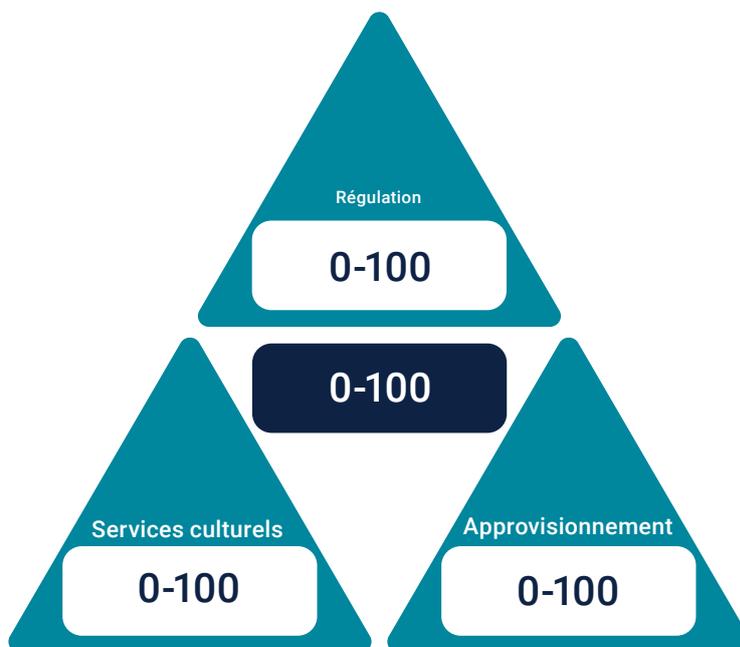
Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

ICEBERG DATA LAB ET MIROVA DÉVELOPPENT UN OUTIL DE MESURE DES DÉPENDANCES AUX SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Enfin, Mirova travaille avec Iceberg Data Lab au développement d'un score de dépendance. Ce dernier tiendra compte des services de régulation, d'approvisionnement et culturels. Il sera fondé sur les expositions sectorielles et géographiques des entreprises.

Ainsi, il permettra d'évaluer les risques encourus par les entreprises, de disposer de données comparables et, in fine, de contribuer à la réallocation des capitaux vers des activités favorables à la biodiversité.

SCORE DE DÉPENDANCE DE LA MÉTHODOLOGIE CBF



Source : Iceberg Data Lab

PLAN D'AMÉLIORATION CONTINUE

Mirova entend contribuer davantage à l'atteinte des objectifs mondiaux en matière de biodiversité à travers :

- ▶ La participation à de nouvelles initiatives
- ▶ Mirova est l'un des membres fondateurs de l'Organisation for Biodiversity Certificates (OBC), visant à établir un marché robuste de crédits biodiversité
- ▶ Mirova appartient au Groupe de travail de haut niveau sur les mécanismes de financement innovants pour palier le besoin de financement en matière de biodiversité, lancé en amont du One Forest Summit, organisé par le Gabon et la France, au mois de mars 2023
- ▶ Enfin, nous participons également au Nature Framework Advisory Group de Verra
- ▶ Dans le cadre de sa politique biodiversité, Mirova travaille à l'élaboration d'une stratégie d'investissement contribuant aux objectifs fixés à horizon 2030, via la sélection d'entreprises qui ont adopté des objectifs d'impact positif cohérents avec le cadre développé par le Science-Based Targets for Nature (SBTN) ;
- ▶ Maximisation de l'alignement avec la taxonomie européenne, une fois que les quatre autres objectifs environnementaux auront été publiés
- ▶ Mirova travaille également à l'élaboration d'une liste d'exclusion en matière de biodiversité. Ces exclusions seront fondées sur des critères relatifs aux usages du sol et à la pollution, notamment les commodités agricoles liées à la déforestation, les produits chimiques ainsi que les plastiques.
- ▶ Enfin, nous allons poursuivre le travail de développement du Corporate Biodiversity Footprint, afin, d'une part, d'affiner l'outil et d'inclure l'ensemble des cinq pressions principales identifiées par l'IPBES et, d'autre part, de fournir un score de dépendance aux services écosystémiques.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

H | Prise en compte des critères ESG dans la gestion des risques et méthodologie

Mirova étant une société de gestion dédiée à l'investissement ESG, les risques en la matière se trouvent au cœur de notre cadre conventionnel de gestion des risques, au stade de l'investissement comme de la détention. Outre une politique très exigeante d'analyse des risques et opportunités, qui peut conduire à l'exclusion de l'univers d'investissement, nous avons mis en place une politique de gestion des risques résiduels. Cette politique implique notamment l'équipe de Recherche en Développement durable, les équipes de gestion et d'analyse financière ainsi que le Département des risques.

Processus d'identification, d'évaluation, de priorisation et de gestion des risques ESG

Mirova étant une société de gestion dédiée à l'investissement ESG, les risques en la matière se trouvent au cœur de notre cadre conventionnel de gestion des risques, au stade de l'investissement comme de la détention. L'identification et l'évaluation des risques commence dès l'analyse ESG. En effet, cette évaluation repose sur les six piliers d'impact de notre méthode propriétaire (climat, biodiversité, économie circulaire, diversité et inclusion, santé et bien-être ainsi que développement socio-économique) tandis que l'analyse des risques et opportunités varie selon 8 secteurs et 21 sous-secteurs économiques. Afin d'assurer la robustesse de l'analyse des risques ESG, notre évaluation s'appuie également sur des indicateurs quantitatifs, comme présenté en section A) (page 12) : indicateurs physiques, niveau d'exposition, PAI, alignement avec la taxonomie européenne.

Les indicateurs quantitatifs sont suivis à différents niveaux : actif, fonds et classe d'actifs. A l'échelle d'un actif, cela aboutit à la production d'une opinion ESG, dont la fréquence d'actualisation est au maximum de 18 mois. La performance des actifs comme les risques ESG sont suivis de façon continue en phase de détention :

- La vérification des données carbone des portefeuilles (Scope 1, Scope 2, Scope 3 et émissions évitées) est effectuée afin de s'assurer du respect de la trajectoire d'alignement au scénario de Paris de 2°C mise en avant dans tous les portefeuilles de Mirova ;
- Vérification du respect de la notation ESG. En plus de la vérification des notes ESG effectuées dans le cadre des contraintes d'investissement, des vérifications complémentaires sont effectuées dans le cadre de certains processus d'investissement, et de façon générale sur tous les portefeuilles de Mirova. La proportion d'émetteurs notés « impact positif faible » dans les portefeuilles est suivie, la forte proportion d'émetteurs notés « impact positif fort » ou « impact positif modéré » étant alignée avec une classification en Article 9 ;
- En cas de dégradation brutale de la note ESG d'une valeur, le département des risques est le garant de l'indépendance des décisions de la recherche et est associé aux décisions entraînant la sortie des portefeuilles de l'émetteur dégradé.

Les risques ESG de nos actifs réels, sont gérés de manière proactive en amont de la décision d'investissement et pen-

dant la période de détention, par exemple à travers le suivi de la mise en œuvre de plans d'action environnementaux et sociaux. La gestion des risques repose en outre sur nos politiques d'exclusion et d'engagement.

Fréquence de revue du cadre de gestion des risques et des choix méthodologiques

Le cadre de gestion des risques n'obéit pas à une fréquence de revue prédéterminée mais suit un processus d'amélioration continue. Mirova cherche en effet constamment à faire progresser ses pratiques internes, à renforcer et formaliser ses processus ou encore à identifier d'éventuels angles morts.

Description des principaux risques en matière ESG

Comme expliqué en section I) A) du présent rapport, notre méthodologie d'analyse ESG se caractérise par sa très forte exigence. Elle nous permet d'identifier en amont les risques ESG, de réduire significativement notre exposition et de maîtriser les risques résiduels.

RISQUES LIÉS AU CLIMAT

Ces analyses intègrent pleinement les risques et opportunités spécifiques liés au changement climatique. Ainsi, nous ne sommes pas investis sur les actifs contribuant fortement au changement climatique comme l'extraction de charbon ou de pétrole, ou la production d'électricité à dominante charbon. Sur l'ensemble de nos classes d'actifs, nous cherchons par ailleurs à renforcer nos investissements vers les actifs permettant de favoriser une économie bas carbone, comme les énergies renouvelables ou l'efficacité énergétique. Au-delà des **risques de transition**, nous cherchons également à évaluer l'impact des changements climatiques en cours sur la pérennité des modèles économiques de nos actifs. Ces éléments d'analyse sur les **risques physiques** associés au changement climatique sont intégrés aux décisions d'investissement. Les risques de transition peuvent être évalués dès aujourd'hui puisque l'atteinte de l'objectif de neutralité carbone à 2050 par exemple implique une transition très rapide des entreprises impliquées dans les secteurs à forts enjeux. Les entreprises qui ne sont pas en mesure d'effectuer cette transition et restent trop dépendantes de l'exploitation des énergies fossiles font face dès aujourd'hui au risque de transition et les risques financiers associés sont donc immédiats.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.

Les **risques physiques** s'évaluent également dès aujourd'hui mais leur réalisation se situe à un horizon de temps plus lointain (>10 ans) en fonction de l'avènement ou non d'un scénario climatique pessimiste où la température moyenne augmenterait de plus de 2°C. L'approche retenue consiste en une revue qualitative cherchant à croiser la répartition des sites de production et des chaînes de valeurs des actifs investis avec notre compréhension des zones susceptibles d'être affectées par le changement climatique, avec des phénomènes comme l'augmentation d'événements météorologiques extrêmes, la montée des eaux, l'augmentation des sécheresses ou des risques accrus de période de canicule. Nos infrastructures de transition énergétique sont davantage exposées aux risques physiques, aigus comme chroniques, qui n'en sont pas moins suivis pendant les phases d'investissement et de détention. L'analyse est réalisée en prenant en compte un scénario de réchauffement climatique compris entre 5°C et 6°C, afin de garantir l'exhaustivité de l'analyse. Les données de localisation de ces actifs sont l'une des raisons pour lesquelles les risques physiques peuvent être analysés plus finement.

RISQUES ÉCONOMIQUES ET GÉOGRAPHIQUES

Notre méthode propriétaire de notation ESG tient compte des spécificités sectorielles. Elle s'attache en effet aux risques et opportunités pertinents pour 8 secteurs et 21 sous-secteurs économiques (énergie, mobilité, consommation, etc). Notre analyse étant qualitative et spécifique à chaque actif, l'importance des risques est appréciée, au cas par cas. C'est au stade de cette notation ESG, mais aussi via l'analyse du risque résiduel, que sont caractérisés et segmentés finement les risques. Enfin, Mirova prend en compte les **spécificités géographiques** afin de mettre à jour annuellement son évaluation des obligations souveraines, uniquement si celles-ci sont considérées comme des Green Bonds. Les critères ESG sont identiques pour l'ensemble des pays mais l'analyse est différenciée selon le niveau de revenu. Cette méthode intègre également trois des six indicateurs de gouvernance mondiaux publiés par la Banque mondiale : la qualité de la réglementation, le respect de l'Etat de droit et le contrôle de la corruption.

MAÎTRISE DES RISQUES RÉSIDUELS

L'analyse de la durabilité vise à identifier les risques environnementaux et sociaux résiduels pertinents provenant des activités et pratiques des entreprises et évalue la qualité des mesures prises par l'entreprise pour atténuer ces risques (le « test DNSH »). Cette analyse tient compte notamment du degré d'exposition de la société bénéficiaire à certains secteurs ou activités qui peuvent être considérés comme préjudiciables à l'environnement et/ou à la société et de l'exposition aux controverses environnementales ou sociales pertinentes.

À la suite de cette analyse qualitative, Mirova émet une opinion contraignante sur la base de laquelle les entreprises dont les activités ou pratiques économiques sont considérées comme ayant un impact négatif significatif sur la réalisation d'un ou plusieurs des ODD de l'ONU sont systématiquement exclues de l'univers d'investissement, indépendamment de leur contribution positive par ailleurs.

Plan d'action visant à réduire l'exposition de l'entité aux principaux risques en matière ESG

Le rôle de réduction de l'exposition aux risques ESG échoit en premier lieu à l'équipe Recherche en Développement durable, qui applique un filtre à l'entrée via notre méthode de notation ESG. Comme précédemment exposé, celle-ci repose entre autres sur l'analyse des risques et opportunités. L'opinion produite par l'équipe Recherche en Développement durable peut conduire, si l'actif est classé en « Impact négatif » ou « Impact négligeable » à son exclusion de l'univers d'investissement éligible. Depuis la mise à jour de notre méthode d'évaluation ESG, comme expliqué dans la section A) du présent rapport, nous analysons en outre le risque résiduel de chaque actif, c'est-à-dire le risque lié au secteur d'activité dont sont issues les entreprises évaluées ou à leurs pratiques internes. Il est classé en trois niveaux : faible, moyen ou élevé. Ces risques résiduels sont suivis et analysés de façon continue via notre plateforme OCTAVE. Ils donnent lieu à une communication auprès de l'entreprise et à une séquence d'engagement, laquelle peut aboutir à désinvestissement. Pendant la phase de détention, la réduction de l'exposition aux principaux risques passe également par notre politique de gestion des controverses, mise en œuvre conjointement par le Département des risques et par l'équipe de Recherche en Développement durable. La gestion des controverses se matérialise par un engagement avec la société, qui peut aboutir à un désinvestissement pour les actifs cotés. Les gérants de portefeuille prennent également part à la réduction de notre exposition aux risques dans le cadre du suivi de la stratégie d'investissement. L'insuffisance des mesures d'atténuation des impacts négatifs, notamment des PAI, peut conduire à la sortie d'un titre. Le Département des risques effectue un contrôle de deuxième niveau, portant sur les risques financiers, dont une partie prend sa source dans les facteurs de durabilité. Il analyse en amont les processus d'investissement et, en particulier les modalités de prise de décision de gestion, les principales prises de risques volontaires, les risques acceptés de façon marginale, les types d'actifs (évaluation du besoin en modèle de pricing) et les impacts des facteurs de risque sur le risque du portefeuille.

Il existe également des limites internes spécifiques aux facteurs ESG : outre les indicateurs traditionnels (Value-at-Risk, Tracking Error, etc.), le dépassement de certains seuils ESG peut déclencher une alerte et entraîner la saisine du Département des risques. Si la note est trop dégradée, une sortie du titre peut être décidée. Les risques sont communiqués aux instances compétentes selon le rythme suivant :

- Les rapports de suivi des risques sont envoyés à la gestion de Mirova sur une base hebdomadaire ;
- L'ensemble des mesures et des reportings collectés sur la période auprès des autres services du Département Risques sont synthétisés dans un rapport mensuel envoyé aux équipes de gestion ;
- Un comité des risques trimestriel permet de passer en revue l'ensemble des sujets Risques de la période écoulée.

Enfin, notre politique d'engagement constitue un levier de réduction de notre exposition aux principaux risques ESG.

Estimation quantitative de l'impact financier des principaux risques en matière ESG, proportion des actifs exposés et horizon de temps

Notre exposition aux risques ESG, du point de vue financier comme de la proportion des actifs, est minimale grâce à notre processus exigeant de sélection des actifs et de gestion des risques. En effet, nous réalisons une analyse de risque sectorielle et spécifique à chaque actif, coté comme non coté. Si les actifs nous semblent trop risqués, la Recherche émet un no-go dans le cadre de la décision d'investissement, ce qui empêche les valeurs considérées comme trop risquées d'être investies. Dans le cas de risques résiduels identifiés comme importants, la Recherche met en place des méthodes d'engagement au sein des sociétés pour réduire ces risques.

Pour autant, sur la partie cotée, dans nos modèles d'anticipation de création de valeur, le fait même d'avoir investi sur des acteurs bien positionnés sur le sujet de la transition environnementale et sociale pourrait réduire les risques, et donc créer de la valeur à moyen et long terme.

Enfin, le risque ESG est intégré dans le taux d'actualisation, qui permet également de tenir compte des opportunités et des risques résiduels. En revanche, nous ne calculons pas l'impact financier dans la gestion des risques ESG à date. Dans le cadre spécifique des obligations, nous avons développé un modèle de valorisation, le Greenium, qui permet de suivre la prime green des différents actifs. S'agissant des actifs non-cotés, nous suivons un processus spécifique aux actifs réels (des risques idiosyncratiques peuvent conduire à augmenter le taux d'actualisation).



I | Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et 9 du Règlement Disclosure (SFDR)

Pour tous les fonds gérés par Mirova, 100% sont classés Article 9²¹ selon le règlement SFDR. Ci-dessous se trouve la liste de nos fonds ouverts au 31 décembre 2022.

Fonds cotés

MIROVA WOMEN LEADERS EQUITY FUND

MIROVA US CLIMATE AMBITION EQUITY FUND

MIROVA OBLI EURO

MIROVA GLOBAL GREEN BOND FUND

MIROVA GLOBAL CLIMATE AMBITION EQUITY FUND

MIROVA EUROPE SUSTAINABLE EQUITY FUND

MIROVA EUROPE SUSTAINABLE ECONOMY FUND

MIROVA EUROPE ENVIRONNEMENT

MIROVA EUROPE ENVIRONMENTAL EQUITY FUND

MIROVA EURO SUSTAINABLE EQUITY FUND

MIROVA EURO SUSTAINABLE BOND FUND

MIROVA EURO SHORT TERM SUSTAINABLE BOND FUND

MIROVA EURO HIGH YIELD SUSTAINABLE BOND FUND

MIROVA EURO GREEN&SUSTAINABLE CORPORATE BOND FUND

MIROVA EURO GREEN&SUSTAINABLE BOND FUND

MIROVA EMPLOI FRANCE

MIROVA CLIMATE SOLUTIONS EQUITY FUND

MIROVA ACTIONS MONDE

MIROVA ACTIONS EUROPE

MIROVA ACTIONS EURO

INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE

MIROVA FUTURE OF FOOD EQUITY FUND

IMPACT ES ACTIONS EUROPE

IMPACT ES OBLIG EURO

AFER ACTIONS EMPLOI

ABEILLE LA FABRIQUE IMPACT ISR

Actifs réels

MIROVA ENERGY TRANSITION 5

MIROVA ENVIRONMENT ACCELERATION CAPITAL

ALTHELIA SUSTAINABLE OCEAN FUND

LAND DEGRADATION NEUTRALITY FUND

MIROVA-EUROFIDEME 4

MIROVA-EUROFIDEME 3

ALTHELIA CLIMATE FUND

EUROFIDEME 2

FIDEME

MIROVA SOLIDAIRE

MIROVA EQUITY EUROPE CLIMATE OPPORTUNITY FUND

21 Chaque fonds peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Il appartient donc à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans ce Fonds.

Les éléments communiqués reflètent l'opinion de Mirova / la situation à la date du présent document et sont susceptibles d'évoluer sans préavis.



Conclusion

Pour Mirova, agir en investisseur responsable, c'est d'abord être conscient que l'allocation de capital, loin d'être neutre, a des impacts majeurs sur notre économie et donc notre société. C'est aussi être conscient que dans un monde en profonde mutation, qui fait face à de nouveaux défis de développement durable, la conception même de la valeur doit être réinventée afin de dépasser la vision étroite, et aujourd'hui néfaste, dans laquelle tout serait fongible dans un seul agrégat de mesure qu'est le capital financier.

D'évidence, il convient aujourd'hui non seulement de prendre en compte les trois dimensions du « capital » à savoir environnemental, humain, et financier mais aussi de chercher, à minima, à préserver chacun d'entre eux. Une croissance soutenable du capital humain et financier n'est aujourd'hui plus concevable si elle continue d'altérer le capital environnemental. Plus que jamais il est aussi important de rappeler que le capital financier ne peut que se développer dans une société prospère dans son ensemble. Notre rôle est de mobiliser le capital financier que nous confient nos clients afin de leur apporter des solutions d'investissement pérennes.

L'ensemble de nos stratégies d'investissement cherche donc à dégager une valeur financière, sociale et environnementale. Notre contribution au financement de l'économie nous place dans une situation privilégiée pour constater le foisonnement des initiatives et solutions techniques, organisationnelles et humaines qui visent à apporter des solutions aux enjeux d'un développement durable. Par notre soutien financier, nous favorisons le développement de ces solutions qui, par leur succès, non seulement pourront assurer les conditions nécessaires à la préservation de rendements à long-terme, mais délivreront aussi des rendements supérieurs à ceux de l'ancienne économie sur nos horizons d'investissement.

POSITIONNEMENT DES FONDS MIROVA AU REGARD DE SFDR

Pour rappel : qu'est-ce que la réglementation SFDR ?

Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Reporting » (SFDR) vise à fournir plus de transparence en termes de responsabilité environnementale et sociale au sein des marchés financiers, à travers notamment la fourniture d'informations en matière de durabilité sur les produits financiers (intégration des risques et des incidences négatives en matière de durabilité). Ses objectifs sont d'assurer d'un alignement entre les documents commerciaux et la réalité des pratiques, d'assurer la comparabilité des produits en ces termes et d'orienter les investissements privés vers des investissements plus responsables. Cette réglementation intervient au niveau des entités (sociétés de gestion, sociétés d'investissement, conseillers financier), mais aussi au niveau des produits. Les publications des sociétés et les documents précontractuels des produits s'en trouveront modifiés.

La réglementation SFDR demande dans un premier temps de définir la classification de chaque produit en fonction de ses caractéristiques. La définition de chacune de ces catégories :

- Article 6 : le produit n'a pas d'objectif de durabilité. Ce type de produit, généralement appelé « produit de l'article 6 » ne relève pas de l'article 8 ni de l'article 9.
- Article 8 : la communication d'un produit intègre des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central, ni le point central du processus d'investissement. Le produit fait la promotion de caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison de ces caractéristiques, pour autant que les sociétés dans lesquels les investissements sont réalisés appliquent des pratiques de bonne gouvernance
- Article 9 : le produit a un objectif d'investissement durable.

Réglementation SFDR : positionnement des fonds Mirova

L'intégration et la contribution aux enjeux de développement durable est inscrite au cœur de la mission de Mirova. Notre objectif est de proposer aux investisseurs des stratégies permettant de concilier recherche de rendement financier et d'impact positif sur la société. Cette recherche d'impact s'applique de façon transverse sur toutes nos classes d'actifs à travers l'intégration ex-ante des enjeux de développement durable dans les objectifs d'investissement de tous nos fonds, et la mesure ex-post systématique des impacts environnementaux et sociaux.

Pour les stratégies d'investissement listées (actions, obligations, diversifiés), les investissements sont prioritairement orientés vers les acteurs qui apportent des solutions aux enjeux du développement durable. Les enjeux environnementaux et sociaux sont partie intégrante des décisions d'investissements, et font l'objet d'une mesure systématique de la qualité développement durable des portefeuilles.

Les stratégies d'investissement en Infrastructures de Transition Énergétique sont exclusivement tournées vers les solutions favorisant la transition énergétique i.e. la production d'énergies propres, la mobilité verte, etc. et intègrent systématiquement une revue des enjeux environnementaux et sociaux dans l'analyse des projets.

Les stratégies Capital Naturel, investissent, quant à elles, dans la restauration et la protection de la biodiversité dans des écosystèmes touchés par le changement climatique (forêts, océans, etc.) en finançant des projets à forts impacts environnementaux et sociaux. Notre stratégie de Private Equity à impact vise à avoir un impact positif sur l'environnement et la société et à générer des rendements financiers en fournissant des capitaux d'accélération aux entreprises disposant de solides normes ESG soutenant un modèle d'entreprise éprouvé répondant directement aux Objectifs de Développement Durable. La stratégie Solidaire de Mirova vise à financer des projets et entreprises non cotées à fort impact social et environnemental en France, en particulier pour les personnes en situation de vulnérabilité. Enfin, Mirova vise, pour l'ensemble de ses investissements, à proposer des portefeuilles cohérents avec une trajectoire climatique inférieure à 2°C définie dans les accords de Paris de 2015, et affiche systématiquement l'impact carbone de ses investissements (hors Gestion Solidaire, Capital Naturel et Private Equity à impact), calculée à partir d'une méthodologie propriétaire pouvant comporter des biais. Les fonds Mirova sont classifiés « article 9 » dans le cadre de la nouvelle réglementation européenne (SFDR).

STRATÉGIES D'INVESTISSEMENT ET PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES

Intégration des risques en matière de durabilité dans les processus d'investissement

Afin d'atteindre l'objectif d'investissement durable fixé, tous les investissements sélectionnés font l'objet d'une analyse approfondie en matière de développement durable et de gouvernance. Cette analyse est menée par l'équipe Recherche (identification des opportunités durables, évaluation des pratiques ESG de l'émetteur, vote et activités engagées, recherche ESG et opinion « impact durabilité »). Chaque opinion développement durable inclut une analyse des opportunités et risques significatifs auxquels fait face une société/un projet.

Le résultat de ces analyses permet d'établir une opinion qualitative globale qui est définie en rapport avec la possibilité d'atteindre les objectifs de développement durable de l'ONU (ODD). Les investissements éligibles sont soit considérés par Mirova comme neutres au regard des ODD, soit considérés comme contribuant de manière positive ou très favorablement à l'atteinte des ODD.

Pour plus d'informations sur l'approche adoptée par Mirova pour atteindre ses objectifs d'investissement durable, vous pouvez consulter : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre.

Le processus d'investissement inclut une approche ISR* significativement engageante qui se focalise sur des investissements bien notés sur le plan ESG afin d'atténuer l'impact potentiel des risques de durabilité sur le rendement du portefeuille. La Recherche s'appuie sur les sources de données et méthodologies suivantes pour évaluer, mesurer et suivre l'impact des investissements responsables sélectionnés :

Dans le cas des stratégies d'investissement listées, la qualité ESG globale du portefeuille est mesurée en continu par rapport à celle de l'indice de référence** aligné au fonds sur l'objectif de durabilité, ou, à défaut, de l'univers d'investissement du produit afin de garantir que le produit dispose d'un profil de qualité ESG supérieure à son indice ou univers d'investissement.

Dans le cas des stratégies d'investissement en actifs réels (solidaire, capital naturel et infrastructures de transition énergétique), l'opinion « développement durable » des opportunités d'investissement est réalisée en amont des transactions pour vérifier leur adéquation avec nos exigences en termes d'impact environnemental et/ou social et privilégier celles les mieux notées. Une fois les projets/structures financés, ils sont réévalués au fil du temps pour mesurer l'effectivité des impacts recherchés.

Mirova prépare l'analyse développement durable qualitative de chaque investissement. Cette analyse intègre l'ensemble du cycle de vie du produit, de l'extraction des matières premières à son élimination, en passant par son utilisation par le consommateur. L'analyse se concentre également sur les problématiques les plus pertinentes pour chaque investissement. Les principaux indicateurs négatifs définis par Mirova***, propres à chaque secteur, sont systématiquement intégrés dans l'opinion développement durable.

Mirova évalue également chaque investissement en utilisant un indicateur physique pour le carbone, évaluant à la fois les risques et opportunités en matière de transition énergétique. Au niveau des portefeuilles, les émissions consolidées créées et évitées sont prises en considération afin de déterminer un niveau d'alignement sur la base des scénarios climatiques publiés par des organisations internationales telles que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et l'Agence internationale de l'énergie. Pour plus d'informations sur la méthodologie, vous pouvez consulter www.mirova.com/en/research/demonstrating-impact.

En fonction de l'objectif et de la stratégie d'investissement des fonds, les investissements sont également évalués sur la base d'indicateurs spécifiques tels que l'égalité hommes-femmes et la diversité, tel qu'indiqué dans les reportings périodiques de chaque fonds.

Intégration des incidences négatives potentielles en matière de durabilité****

Le gérant évalue et suit des indicateurs définis pour identifier le risque d'impact négatif pour chaque secteur dans lequel nous investissons. Notre approche est décrite sur notre site web www.mirova.com/fr/recherche/comprendre. Les sociétés/projets dont les activités économiques ont un impact négatif sur l'atteinte de l'un ou plusieurs des objectifs de développement durables de l'ONU sont systématiquement exclus de notre univers d'investissement. Par ailleurs, une liste d'exclusion stricte est appliquée pour les activités controversées, incluant entre autres les activités contrevenant au Global Compact de l'ONU, aux Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.

* Investissement Socialement Responsable

** L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le(s) Fonds.

*** A l'heure actuelle, Mirova suit les grands principes de la réglementation SFDR, disponibles ici : www.mirova.com/fr/recherche/comprendre

**** Lien vers notre espace dédié SFDR : www.mirova.com/fr/reglementation-sfdr

***** Lien vers le site de Mirova contenant les politiques d'exclusion : www.mirova.com/fr/standards-minimums-et-exclusions



INVESTISSEMENTS ESG – RISQUE ET LIMITES MÉTHODOLOGIQUES

En utilisant des critères ESG dans la politique d'investissement, l'objectif du Fonds concerné est en particulier de mieux gérer le risque de durabilité et de générer des rendements durables et à long terme. Les critères ESG peuvent être générés à l'aide des modèles propriétaires, des modèles et des données de tiers ou d'une combinaison des deux. Les critères d'évaluation peuvent évoluer dans le temps ou varier en fonction du secteur ou de l'industrie dans lequel l'émetteur concerné opère. L'application de critères ESG au processus d'investissement peut conduire Mirova à investir ou à exclure des titres pour des raisons non financières, quelles que soient les opportunités de marché disponibles. Les données ESG reçues de tiers peuvent être incomplètes, inexactes ou indisponibles de temps à autre. En conséquence, il existe un risque que Mirova évalue incorrectement un titre ou un émetteur, entraînant l'inclusion ou l'exclusion directe ou indirecte incorrecte d'un titre dans le portefeuille d'un Fonds.

AVERTISSEMENT

Cette présentation est un document non contractuel à caractère purement informatif. Les fonds cités dans la présentation peuvent être agréés par les autorités de régulation ou ne pas nécessiter d'agrément, selon les cas. Les prospectus ou règlements des fonds constituent la source d'information sur ces fonds. Ils contiennent des informations importantes relatives à leurs objectifs d'investissements, leur stratégie pour atteindre ces objectifs, ainsi que les principaux risques relatifs à tout investissement dans ces fonds. Ils contiennent également l'information relative aux commissions, frais et les performances historiques des fonds. Tout investissement est exposé aux risques, y compris le risque de perte en capital. Pour plus d'information il convient de se reporter au prospectus ou règlement du fonds disponible auprès de MIROVA sur simple demande ou sur le site internet www.mirova.com.

MENTIONS LÉGALES

Ce document et son contenu ne constituent pas une invitation, un conseil ou une recommandation de souscrire, acquérir ou céder des parts émises ou à émettre par les fonds gérés par la société de gestion Mirova. Les services visés ne prennent en compte aucun objectif d'investissement, situation financière ou besoin spécifique d'un destinataire en particulier. Mirova ne saurait être tenue pour responsable des pertes financières ou d'une quelconque décision prise sur le fondement des informations figurant dans cette présentation et n'assume aucune prestation de conseil, notamment en matière de services d'investissement. L'information contenue dans ce document est fondée sur les circonstances, intentions et orientations actuelles et peuvent être amenées à être modifiées. Bien que Mirova ait pris toutes les précautions raisonnables pour vérifier que les informations contenues dans cette présentation sont issues de sources fiables, plusieurs de ces informations sont issues de sources publiques et/ou ont été fournies ou préparées par des tiers. Mirova ne porte aucune responsabilité concernant les descriptions et résumés figurant dans ce document. Mirova ne s'engage en aucune manière à garantir la validité, l'exactitude, la pérennité ou l'exhaustivité de l'information mentionnée ou induite dans ce document ou toute autre information fournie en rapport avec le fonds. Les destinataires doivent en outre noter que cette présentation contient des informations prospectives, délivrées à la date de cette présentation. Mirova ne s'engage pas à mettre à jour ou à réviser toute information prospective, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Mirova se réserve le droit de modifier ou de retirer ces informations à tout moment, sans préavis. Les informations contenues dans ce document sont la propriété de Mirova. La distribution, possession ou la remise de cette présentation dans ou à partir de certaines juridictions peut être limitée ou interdite par la loi. Il est demandé aux personnes recevant ce document de s'informer sur l'existence de telles limitations ou interdictions et de s'y conformer. La politique de vote et d'engagement de Mirova ainsi que les codes de transparence sont disponibles sur son site Web : www.mirova.com.

Document non contractuel, rédigé en juin 2023.



NOTES ADDITIONNELLES

En France : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 59 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Gare Maritime, Rue Picard 7, Bte 100, 1000 Bruxelles, Belgique

En Suisse : le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.



À PROPOS DE MIROVA

Mirova est une société de gestion dédiée à l'investissement durable et un affilié de Natixis Investment Managers. Grâce à sa gestion de conviction, l'objectif de Mirova est de combiner recherche de création de valeur sur le long terme et développement durable. Pionniers dans de nombreux domaines de la finance durable, les talents de Mirova ont pour ambition de continuer à innover afin de proposer à leurs clients des solutions à fort impact environnemental et social. Mirova et ses affiliés gèrent Mirova et ses affiliés gèrent 25,3 milliards d'euros au 30 septembre 2022. Mirova est une société à mission, labellisée B Corp*.

** La référence à un label ne préjuge pas de la performance future des fonds ou de ses gérants*

MIROVA

Société de gestion de portefeuille – Société Anonyme
RCS Paris n°394 648 216 – Agrément AMF n°GP 02-014
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Mirova est un affilié de Natixis Investment Managers.
[Website](#) – [LinkedIn](#)

NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Société anonyme
RCS Paris 453 952 681
59, avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Natixis Investment Managers est une filiale de Natixis.

MIROVA US

888 Boylston Street, Boston, MA 02199.
Tél : 857-305-6333
Mirova US est une filiale implantée aux États-Unis, détenue par Mirova. Mirova US et Mirova ont conclu un accord selon lequel Mirova fournit à Mirova US son expertise en matière d'investissement et de recherche. Mirova US combine sa propre expertise et celle de Mirova lorsqu'elle fournit des conseils à ses clients.

MIROVA UK

Mirova UK Société anonyme à responsabilité limitée de droit anglais Numéro d'agrément de la société : 7740692
Autorisée et régulée par l'autorité de régulation financière anglaise (la "FCA")
Siège social : Quality House By Agora, 5-9 Quality Court, London, England, WC2A 1HP
Les services de Mirova UK sont réservés exclusivement aux clients professionnels et aux contreparties éligibles. Ils ne sont pas disponibles aux clients non professionnels. Mirova UK est un affilié de Mirova.

MIROVA SUNFUNDER

Mirova SunFunder, Inc. est une entreprise enregistrée au Delaware
Numéro de dossier de l'État : 5125699
Siège social : 2810 N Church Street, Wilmington - Delaware - 19802 USA
Mirova SunFunder Inc. est une filiale de Mirova US Holdings LLC, détenue à 100 % par Mirova.